REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un peuple – Un but – Une foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE DES FINANCES ET DU PLAN



ENQUETE NATIONALE SUR L'EMPLOI AU SENEGAL 2015

RAPPORT

Novembre 2016



AVANT PROPOS

L'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) est réalisée par l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD). La collecte des données s'est déroulée sur la période du 14 juin au 18 juillet 2015. Cette enquête constitue la première production annuelle d'une série d'enquêtes qui seront produites, à partir de 2016, tout au long chaque année selon un calendrier trimestriel.

L'ENES a pour objectif de mesurer de l'offre de travail et subsidiairement la demande d'emploi. Elle permet de mesurer les catégories d'activités relatives à l'emploi et au chômage (population occupée, population active, chômeurs, sous-emploi...), de préciser leurs caractéristiques (durée moyenne d'occupation, multi activités...) et structure, d'analyser le profil des actifs occupés (niveau d'éducation, niveau de qualification ou de formation professionnelle...), et d'évaluer la sécurité des personnes occupées dans leurs lieux de travail.

Le présent rapport synthétise les principaux résultats issus de l'ENES. Ces résultats peuvent servir de support d'analyse pour les programmes et stratégies de promotion de l'emploi notamment celui des jeunes.

COMITE DE DIRECTION				
Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE			
Directeur Général Adjoint	Babacar NDIR			
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales par intérim	Papa Ibrahima Sylmang SENE			
Chef de la Division des Statistiques Sociales et du Suivi des Conditions de Vie et de la Pauvreté	Meïssa NDOUR			
Chef du Bureau des Statistiques Sociales	Nalar Kouady Serge MANEL			

Les personnes suivantes ont participé à l'analyse des données et à la rédaction de ce rapport principal de l'ENES :

Chérif A. K. Djelani NDIAYE	ANPEJ
Madani DIEME	CEPOD
Arouna TOURE	DE
Ousseynou Aly KHAIRIDINE	DSTE
Raqui WANE	DPEE
Ibrahima DIENG	UCSPE
Mamadou AMOUZOU	ANSD
Adjibou Oppa BARRY	ANSD
Ndeye Binta DIEME COLY	ANSD
Oumar DIOP	ANSD
Papa Mabeye DIOP	ANSD
Jean Rodrigue MALOU	ANSD
Atoumane FALL	ANSD
Ndeye Aïda FAYE TALL	ANSD
Nalar Kouady Serge MANEL	ANSD
Meïssa NDOUR	ANSD
Papa Ibrahima Sylmang SENE	ANSD

Ce rapport présente les principaux résultats de la première Enquête Nationale sur

l'Emploi au Sénégal (ENES). Entièrement financée par la Banque Mondiale dans le

cadre du projet Statistics for Results Facility (SFR), l'enquête a été réalisée au

Sénégal du 14 Juin au 18 Juillet 2015 par l'Agence nationale de la Statistique et de la

Démographie (ANSD). Ce rapport a été rédigé avec les membres du Comité de

Pilotage, cités ci haut.

Pour tout renseignement sur l'ENES, veuillez contacter :

Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD)

BP 116, Dakar, Sénégal.

Tél.: (221) 33 869 21 39

Fax: (221) 33 824 36 15

Internet: <u>www.ansd.sn</u>

Email: statsenegal@ansd.sn

TABLE DES MATIERES

ΑVΑΛ	IT PROPOS	
LISTE	DES TABLEAUX	4
LISTE	DES GRAPHIQUES	7
SIGLE	S ET ABREVIATIONS	8
REME	ERCIEMENT	10
RESU	ME	12
Chapi	itre 1 : GRANDES LIGNES METHODOLOGIQUES	16
1.	Echantillonnage	16
1	L.1 Constitution de l'échantillon des ENES	
	1.2 Base de sondage	
	1.3 Taille et répartition de l'échantillon	
	1.4 Tirage des districts de recensement1.5 Tirage des ménages	
2.	Questionnaire	
3.	Sélection et formation des agents de collecte	
_	3.2 Formation des agents de collecte	
4.	Collecte et traitement des données	
Cor	nclusion	26
	itre 2 : NIVEAU ET STRUCTURE DE LA MAIN D'ŒUVRE	
1.	Population active occupée	27
2.	Population active	30
3.	Population salariée	33
4.	Personnes au chômage	35
5.	Population en sous-emploi lié au temps de travail	37
6.	Combinaison sous emploi lié au temps de travail et chômage	38
Cor	nclusion	39
Chapi	itre 3 : PERSONNES EMPLOYEES ET CONDITIONS D'EXERCICE DE LEUR ACTIVITE_	41
1.	Types d'activités	41
2.	Niveau et mode rémunération selon la CSP et le secteur d'activité	42
3.	Protection sociale et sécurité au travail	47
4.	Syndicalisation et « Violence » sur les lieux de travail	48
	1.1 Syndicalisation des employés au Sénégal	49
4	1.2 Violence sur les lieux de travail	51

Co	nclusion	53
Chap	oitre 4 : EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	55
1.	Profil socio démographique des employeurs et des indépendants	55
	1.1 Sexe	
	1.2 Age	56
	1.3 Lieu de résidence	57
2.	Type et nombre d'activités	58
	2.1 Types d'activités	
	2.2 Nombre de structures gérées	60
3.	Financement, difficultés de gestion et caractère formel des activités	60
4.	Perspectives d'élargissement ou de délocalisation des activités	63
Co	nclusion	65
Chap	oitre 5 : AIDES FAMILIAUX	67
1.	Répartition et profil socio démographique	67
2.	Niveau d'étude et/ou de qualification professionnelle	69
	2.1 Niveau d'étude	69
	2.2 Niveau de qualification professionnelle	70
3.	Bénéfices et avantages	71
4.	Type d'activités réalisées	72
5.	Volonté de changer d'emploi et « violence » sur le lieu de travail	74
	5.1 Volonté de changer d'emploi	74
	5.2 Violence sur le lieu du travail	75
Со	nclusion	76
Chap	oitre 6 : POPULATION AU CHOMAGE	78
1.	Structure par âge et par sexe des chômeurs	78
2.	Chômage et niveau d'éducation et/ou de qualification professionnel	79
3.	Chômage et techniques ou canaux de recherche d'emploi	82
4.	Durée du chômage et besoins de financement	83
Со	nclusion	84
Chap	oitre 7 : PARCOURS PROFESSIONNEL ET DYNAMIQUES OBSERVEES SUR LE M	ARCHE DU
•	/AIL	
1.	Durée d'occupation du premier emploi et changement d'activité	86
2.	Changement d'activité au cours des dix dernières années	88
3.	Motifs du changement d'activité	91
Со	nclusion	92
CON	CLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES	94

ANNEXE A : QUELQUES TABLEAUX	
ANNEXE B : ESTIMATIONS DES INTERVALLES DE CONFIANCE POUR L	ES INDICATEURS CLES
DE L'EMPLOI	x
ANNEXEC : LISTE DES AGENTS DE COLLECTE	XIII

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1.1 : Répartition de l'échantillon	19
Tableau n°2.2 : Taux d'occupation (%) par sexe et par milieu de résidence	28
Tableau n°2.3 : Taux d'occupation habituelle(%) par sexe et par âge	29
Tableau n°2.4 : Taux d'occupation habituelle (%) par région et par âge	30
Tableau n°2.5 : Taux d'activité (%) par sexe et par âge	31
Tableau n°2.6 : Taux d'activité habituelle (%) par sexe et par âge	32
Tableau n°2.7 : Taux d'activité habituelle (%) par région et par âge	33
Tableau n°2.8 : Part (%) de l'emploi salarié par strate	34
Tableau n°2.9 : Taux de chômage (%) du moment par sexe et par âge	35
Tableau n°2.10 : Taux de chômage (%) par milieu de résidence et par âge	36
Tableau n°2.11 : Taux de chômage (%) par région et par âge	36
Tableau n°2.12 : Taux de chômage habituel (%) par sexe et par âge	37
Tableau n°2.13 : Répartition (%) du taux de sous emploi lié au temps de travail par sexe et par milieu de résidence	38
Tableau n°2.14 : Répartition (%) du taux combiné du sous emploi lié au temps de travail et chômage par sexe et par milieu de résidence	
Tableau n°3.1 : Répartition des employés selon la branche d'activités	42
Tableau n°3.2 : Répartition des employés selon la disponibilité d'un bulletin de paie	43
Tableau n°3.3 : Répartition du mode de rémunération des employés	43
Tableau n°3.4 : Répartition du mode de rémunération des employés selon la branche d'activités	44
Tableau n°3.5 : Répartition du mode de rémunération des employés selon la région	45
Tableau n°3.6 : Mode de rémunération par catégorie socioprofessionnelle	46
Tableau n°3.7 : Proportion des employés affiliés à un syndicat ou une association selon la région	49
Tableau n°3.8 : Proportion des employés affiliés à un syndicat ou à une autre association professionnelle par sexe	50
Tableau n°3.9 : Répartition (%) des raisons de non affiliation des employés à une organisations syndicale	

Tableau n°3.10 : Répartition des employés selon le type de violence subie sur leur lieu de travail par région
Tableau n°3.11 : Répartition des employés selon le type de violence subie sur leur lieu de travail par région 53
Tableau n°4.1 : Répartition (%) des employeurs et travailleurs indépendants par sexe selon le type d'activité principale56
Tableau n°4.3 : Répartition (%) des employeurs et travailleurs indépendants selon le type d'activité principale et par branche 59
Tableau n°4.5 : Répartition (%) des sources de financement au démarrage des activités des employeurs et des indépendants 61
Tableau n°4.6 : Répartition (%) des principales difficultés avancées par les employeurs et les indépendants dans la gestion de leurs activités 62
Tableau n°4.7 : Répartition (%) des activés gérées par les employeurs et indépendants selon le caractère formel ou pas par région 63
Tableau n°4.8 : Répartition des employeurs et indépendants selon la volonté de délocalisation des activités par région 65
Tableau n°5.1 : Répartition (%) des aides familiaux par sexe selon la région 68
Tableau n°5.2 : Répartition (%) des aides familiaux par région selon le sexe 69
Tableau n°5.3 : Répartition des aides familiaux selon leur niveau de d'éducation par région 70
Tableau n°5.4 : Proportion des aides familiaux par région selon la branche d'activités 73
Tableau n°5.5 : Répartition (%) des aides familiaux selon leur souhait de changer d'occupation principale par région 75
Tableau n°5.6 : Taux d'agression verbale, physique et de harcèlement sexuel par région 76
Tableau n°6.1 : Répartition (%) des chômeurs par région selon leur niveau de d'éducation - 80
Tableau n°6.2 : Répartition (%) des personnes au chômage selon le diplôme le plus élevé obtenu par sexe
Tableau n°6.3 : Durée médiane passée dans le chômage par région et sexe 84
Tableau n°7.1 : Répartition de la durée moyenne (mois) d'occupation du premier emploi selon le statut d'occupation
Tableau n°7.2 : Répartition de la durée moyenne (mois) d'occupation du premier emploi selon le sexe
Tableau n°7.3 : Répartition des occupés selon le changement d'activité et par catégorie socio professionnelle

Tableau n°7.4 : Répartition (%) des travailleurs (employé, employeurs et aides familiaux)	
selon le nombre de changement d'activité au cours des dix dernières années	88
Tableau n°7.5 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon le statut dans l'occupation	
Tableau n°7.6 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon le sexe	
Tableau n°7.7 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon le groupe d'âge	
Tableau n°7.8 : Répartition (%) personnes ayant changé d'activité au cours de la vie professionnelle selon la raison	91
Tableau n°7.9 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon la profession	
Tableau n°A.1 : Evolution du taux d'occupation par région	1
Tableau n°A.2 : Evolution du taux d'activité par région	11
Tableau n°A.3 : Evolution du taux de chômage par région	- 111
Tableau n°A.4 : Répartition des avantages sociaux et ceux liés à la sécurité reçus par les employés	- IV
Tableau n°A.5 : Répartition (%) des employeurs et indépendants selon la recherche d'un emploi supplémentaire au cours des 4 derniers semaines par région	V
Tableau n°A.6 : Répartition (%) des aides familiaux par région selon la CSP	- VI
Tableau n°A.7 : Répartition des chômeurs selon le mode de recherche d'emploi par région-	VII
Tableau n°A.8 : Durée moyenne passée dans le chômage par région et sexe	VIII
Tableau n°A.9 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon la branche d'activités	
Tableau n°B.1 : Estimation des intervalles de confiance pour le taux d'activité du moment -	X
Tableau n°B.2 : Estimation des intervalles de confiance pour le taux d'occupation du mome	
Tableau n°B.3 : Estimation des intervalles de confiance pour le taux de chômage du momer	nt

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1.1 : Schématisation du questionnaire de l'ENES	23
Graphique n°2.2 : Part (%) de l'emploi salarié par région	34
Graphique n°3.1 : Répartition (%) des avantages liés à la protection sociale reçus par les employés	47
Graphique n°3.2 : Répartition (%) des avantages sociaux et ceux liés à la sécurité reçus par employés	
Graphique n°4.1 : Pyramide des âges des employeurs et travailleurs indépendants	56
Graphique n°4.2 : Répartition des employeurs et travailleurs indépendants selon le milieu a résidence	
Graphique n°5.1 : Proportion (%) des aides familiaux selon la nature de l'avantage reçu en contrepartie du travail	
Graphique n°6.1 : Pyramide des âges de la population au chômage	78
Graphique n°6.2 : Répartition (%) des personnes au chômage selon la formation professionnelle ou technique suivie	82

SIGLES ET ABREVIATIONS

ANPEJ Agence nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes

ANSD Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

BAC Baccalauréat

BEP Brevet d'Etudes Professionnelles

BFEM Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

BT Brevet de Technicien

BTS Brevet de Technicien Supérieur

CAP Certificat d'Aptitude Professionnelle

CAPI Computer Assisted Personal Interviewing

CE1 Cours élémentaire 1er année

CE2 Cours élémentaire 2^{ème} année

CEPE Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires

CEPOD Centre d'Etudes de Politiques pour le Développement

CFEE Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

CI Cours d'Initiation

CIST Conférence internationale des Statisticiens du Travail

CITP Classification internationale Type par industries

CM1 Cours moyen 1er année

CM2 Cours moyen 2^{ème} année

CSP Catégorie Socio Professionnelle

CSPRO Census and Survey Processing System

CSRSD Chef de Service Régionaux de la Statistique et de la Démographie

DE Direction de l'Emploi

DPEE Direction de la Prévision et des Etudes Economiques

DR District de Recensement

DSDS Direction des Statistiques Démographiques et Sociales

DSTE Direction des Statistiques du Travail et des Etudes

ENES Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal

ESPS Enquête de Suivi de la Pauvreté au Sénégal

IPRES Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal

NINEA Numéro d'identification nationale des entreprises et associations

NSDD Norme spéciale de Diffusion des Données

ONG Organisation Non Gouvernementale

PME Petite et Moyenne Entreprise

PSE Plan Sénégal Emergent

RGPHAE Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de

l'Elevage

SFR Statistics for Results

SU Sous Utilisation de la main d'œuvre

UCSPE Unité de Coordination et du Suivi de la Politique Economique

REMERCIEMENT

L'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) vient de réaliser, en cette année 2015, sa première Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES). Conçue pour être menée, à terme de façon trimestrielle, cette enquête s'inscrit dans le cadre général du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes de développement mis en œuvre par le gouvernement, comme le Plan Sénégal Emergent (PSE), avec un accent particulier sur l'emploi, le chômage et les conditions de vie des travailleurs. L'ENES est une opération d'envergure nationale qui porte sur un échantillon représentatif de ménages, permettant de produire des résultats désagrégés au niveau régional.

Sa publication régulière permettra au Gouvernement de satisfaire à l'un des critères d'adhésion à la Norme spéciale de Diffusion des Données (NSDD) du Fonds monétaire international (FMI).

L'ENES est entièrement réalisée avec l'appui de la Banque mondiale à travers son projet Statistics for Results Facility (SFR).

Je voudrais, au nom du Gouvernement du Sénégal, exprimer toute notre gratitude et reconnaissance à l'endroit de la Banque mondiale pour ses appuis multiformes.

Nous adressons aussi nos très sincères remerciements aux autorités administratives et locales pour leurs concours précieux dans le cadre de la sensibilisation des populations et la mise à disposition de locaux d'hébergement pour nos équipes d'enquêteurs.

Nous tenons également à remercier les populations qui ont bien voulu se prêter à nos interviews, pour leur disponibilité et la qualité de leurs réponses, mais surtout, pour le temps précieux qu'elles nous ont consacré.

Au personnel de terrain, nous adressons de même nos remerciements pour la qualité de leurs prestations et le sérieux dans le travail, malgré des conditions de travail particulièrement difficiles.

Nos remerciements vont aussi aux différents services techniques des ministères et institutions, particulièrement les membres du comité de pilotage de l'ENES pour leur contribution à l'amélioration des documents techniques de l'enquête, et aux experts en la manière dont les remarques et suggestions pertinentes nous ont beaucoup apporté dans l'élaboration des documents techniques de l'enquête. Nous en citerons, en particulier, Monsieur Momar Ballé SYLLA, Conseiller technique du Directeur général de l'ANSD.

Enfin, nous adressons nos félicitations à toute l'équipe chargée de la coordination technique et de la réalisation de l'enquête, pour sa détermination et son dévouement, sans lesquels cette publication n'aurait pas été possible.

Ce rapport a bénéficié des suggestions et remarques pertinentes du comité de validation de l'ANSD.

Le Directeur Général de l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographie

Aboubacar Sédikh BEYE

RESUME

L'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) de 2015 est la première d'une série d'enquêtes sur l'emploi qui à terme vont se réaliser sur une base trimestrielle. Elle aborde les questions prioritaires sur le marché du travail et permet de mesurer les principaux indicateurs que sont, entre autres, le taux d'activité, le taux d'occupation, le taux de chômage. L'enquête a examiné les mesures entreprises et les stratégies développées pour faire face aux contraintes et difficultés du marché du travail. Elle a abordé également les questions relatives aux conditions d'exercice des activités. Les informations sur l'activité sont recueillies auprès de la population de 10 ans et plus.

Un chômage concentré sur les femmes et dans les autres centres urbains

Le taux de **chômage** des personnes de 10 ans et plus est estimé à 15,3%. S'agissant de la population de 15 ans et plus, le taux chômage est estimé 15,7% en 2015. Le chômage est plus important chez les femmes (22,6% contre 9,8% chez les hommes). Selon le milieu de résidence, le niveau de chômage est plus élevé dans les autres centres urbains (19,7%) qu'en milieu rural (12,3%). A Dakar, le niveau du chômage est de 16,7%. Au regard du niveau d'étude, les personnes sans diplôme représentent 39,9% des chômeurs.

Le **chômage habituel** est estimé à 16,2% et 16,8% respectivement pour les personnes âgées d'au moins 10 ans et celles ayant au moins 15 ans. Selon le sexe, le chômage habituel est de 22,5% chez les femmes contre 11,1% chez les hommes. En moyenne, les personnes sont affectées par le chômage depuis pratiquement **un an** (13 mois chez les femmes et 10 chez les hommes). La durée du chômage varie largement suivant les régions. Elle est des plus importantes à Matam avec une moyenne de plus d'un an et demi.

Près d'une personne sur deux, en âge de travailler, fait partie de la main d'œuvre.

Le **taux d'activité** est estimé à 47,0% chez les 10 ans ou plus et à 53,5% chez les personnes âgées d'au moins 15 ans. Des disparités sont notées selon le sexe (37,8% chez les femmes contre 57,4% chez les hommes pour la population de 10 ans ou plus) et selon le milieu de résidence (52,1% à Dakar, 47,5% en milieu rural et 42,1% dans les autres zones urbaines). Concernant l'activité habituelle, le taux se situe à 53,4% chez les 10 ans ou plus et à 59,6% chez les 15 ans ou plus.

Un faible niveau d'occupation observé.

En revanche, le **taux d'occupation** du moment reste faible : 39,8% chez les personnes âgées d'au moins 10 ans et de 45,0% pour les personnes de 15 ans ou plus. Le niveau d'occupation est plus élevé à Dakar urbain (43,4%) que dans les autres milieux de résidence (33,6% dans les autres centres urbains et 41,6% en milieu rural). Quant au taux d'occupation habituelle, il surpasse de 7 points de pourcentage le taux d'occupation du moment.

Un sous emploi qui touche plus du quart des occupés.

Le **sous-emploi lié à la durée du travail** qui mesure la proportion des personnes ayant un emploi et qui ont travaillé moins de 40 heures dans la semaine et étaient disponibles à faire davantage d'heures s'ils en avaient la possibilité est de 26,8%. Le niveau de sous-emploi est plus important chez les femmes (39,3%) que chez les hommes (19,9%). Il reste important en milieu rural (30,2%), relativement aux autres centres urbains (25,6%) et dans la zone urbaine de Dakar (23,9%).

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est estimé à 31,5% au Sénégal, soit 42,4% chez les femmes et 23,4% chez les hommes. Selon le milieu de résidence, le taux combiné (sous-emploi et taux de chômage) est

plus important en milieu rural (26,2%) comparativement aux autres centres urbains (37,4%) et dans la zone urbaine de Dakar (36,0%).

L'emploi salarié demeure faible

L'emploi salarié ne concerne que 28,7% de l'emploi avec de forts écarts entre les milieux de résidence : Dakar (52,4%), autres milieux urbains (35,2%) et milieu rural (14,8%). Un écart de près 10 points est relevé entre les hommes (32,3%) et les femmes (22,9%).

La population occupée est composée de 23,4% d'employés, de 35,1% d'employeurs et travailleurs pour compte propre, et de 41,5% d'aides familiaux. Les **employés** sont principalement dans les branches d'activités spéciales des ménages (12,3%), dans la construction (11,5%), dans les activités de fabrication (10,4%), dans le commerce et réparation d'automobiles et motocycles (9,8%), dans l'agriculture, la sylviculture et la pêche (8,4%) et dans les transports et entreposage (7,9%). La majorité des employés (un peu plus de 80,0%) ne dispose pas de **protection sociale**, particulièrement les avantages liés à l'exercice des activités tels que les congés annuels payés, les congés maladies rémunérés, l'assurance maladie, les cotisations de sécurité sociale, les congés de maternité ou de paternité, l'assurance d'accidents de travail. Par ailleurs, les employés exercent leurs activités parfois dans un climat chargé d'agressions verbales, d'injures ou menaces (17,6%), et d'agressions physiques (6,4%).

Les employeurs et travailleurs pour compte propre, constitués pour plus de 50% d'adultes, sont essentiellement formés d'indépendants (97,8%). Constitués d'hommes en majorité (58,7%), ils sont 26,2% à exercer dans la région de Dakar. 41,4% des employeurs et indépendants sont dans le commerce et 23,0% dans l'agriculture (au sens large). La majorité (71,0%) d'entre eux a monté son affaire sur fonds propres. Ceux qui ont bénéficié du soutien familial ou des amis pour

démarrer leurs activités représentent 19,7%. A contrario, ceux qui ont débuté leurs activités avec le soutien des banques ou institutions de micro finance ne sont que 1,2%. Seule une entreprise sur cinquante (2,4%) gère deux activités et la plupart d'entre elles, 95,6%, exerce leurs activités de manière informelle. L'insuffisance des ressources financières (65,0%) et la concurrence sur le marché (12,9%) constituent les principaux problèmes dans la gestion des employeurs et travailleurs pour compte propre.

S'agissant des **aides familiaux**, ils constituent l'essentiel de la population occupée à Ziguinchor (78,5%), Thiès (51,0%) et Diourbel (39,8%). Ils sont formés de 51,9% d'hommes. La plupart d'entre eux (84,6%) ne dispose d'aucun niveau d'éducation formelle. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, 59,7% ont le niveau primaire, et 15,4% parmi ces derniers n'ont pas atteint le cours élémentaire deuxième année. Les aides familiaux sont constitués en majorité d'ouvriers agricoles (72,6%). Ils bénéficient de peu d'avantages dans leurs activités (12,0% pour la subvention des repas, 9,4% pour la couverture médicale) et 44,8% d'entre eux souhaitent changer d'activités principales. Ils subissent moins d'agressions verbales (3,2%) que les employés rémunérés.

Le changement d'activité demeure faible au Sénégal: seuls 6,0% des actifs occupés ont eu à changer d'activité durant leur vie professionnelle. En moyenne, ces changements sont intervenus après 125,6 mois, soit plus de 10 ans, passés dans le premier emploi. Ce sont les employeurs qui ont le plus duré dans leur premier emploi avec une durée moyenne de 136,5 mois. La durée moyenne d'occupation du premier emploi est de 126,8 mois chez les hommes contre 121,9 mois chez les femmes.

Sur les dix dernières années, près de *neuf (9) actifs occupés sur 10 (88,8%) n'ont pas eu à changer d'activité*. Ils ne sont que **8,7%** à avoir eu à changer d'activité *1 seule fois* durant ces 10 dernières années.

Chapitre 1: GRANDES LIGNES METHODOLOGIQUES

La réalisation d'une opération de collecte de données statistiques nécessite au préalable le choix d'une méthodologie adaptée au contexte et aux objectifs de l'étude. Le plan de sondage notamment dans ses dimensions, constitution de l'échantillon, définition de la base de sondage, taille et répartition de l'échantillon et tirage des ménages fait l'objet de ce chapitre.

Le questionnaire de l'enquête avec ses différentes sections ainsi que sa structure est ensuite présenté. La sélection et la formation des agents de collecte ainsi que les techniques et outils de collecte sont aussi abordées.

1. Echantillonnage

Les Enquêtes Nationales sur l'Emploi au Sénégal (ENES) seront menées sur l'étendue du territoire national, auprès des ménages ordinaires et des individus de 10 ans ou plus. Sont exclues du champ de l'enquête, les ménages collectifs ou population comptée à part, c'est-à-dire les personnes sans domicile fixe et celles vivant dans des institutions spécialisées comme les casernes, les hôpitaux, les prisons, les daara et autres lieux similaires dont la visite nécessite une autorisation particulière.

Pour sa première année de mise en œuvre, l'enquête de référence vise, entre autres objectifs, à tester et à éprouver la méthodologie de mise en œuvre ainsi que les outils de collecte. De plus, les résultats de cette enquête de base permettront d'apprécier le respect des engagements du Gouvernement dans la lutte contre le chômage, le sous-emploi et l'amélioration des conditions de vie des travailleurs.

Après une évaluation objective de la première enquête nationale, le Plan d'action prévoit la réalisation d'enquêtes trimestrielles sur l'emploi. Le questionnaire qui sera utilisé à cet effet sera une version adaptée du questionnaire de base de l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES), la méthodologie de collecte sera le

système de panel rotatif. Cette méthodologie sera utilisée pour les raisons suivantes :

- elle réduit l'erreur d'échantillonnage associée à la mesure des évolutions du chômage et du sous-emploi. En effet, pour mesurer de façon rigoureuse les évolutions en matière de chômage et de sous-emploi, il faut suivre les mêmes individus sur une période donnée. La technique du panel rotatif permet de tenir compte de cet aspect;
- elle permet aussi de réduire les erreurs d'observation. En effet, les erreurs d'observation sont faites au moment de l'administration du questionnaire et sont difficiles voire impossibles à corriger de façon rigoureuse. Le passage répété dans le même ménage permet de réduire considérablement le risque d'erreur de cette nature;
- elle permet enfin de tenir compte de l'évolution de la population dans le temps. Autrement dit, l'échantillon devra être adapté de sorte à prendre en compte l'évolution dans la structure de la population au moment de réaliser l'enquête.

Pour les besoins de la collecte des données, un dispositif de collecte assisté par ordinateur est utilisé. Ce dispositif de collecte a permis de réduire le temps de collecte tout en limitant les risques d'erreurs et de publier les résultats dans les meilleurs délais.

1.1 Constitution de l'échantillon des ENES

L'approche de tirage aléatoire en plusieurs degrés combinée à une stratification préalable est utilisée. Cette approche présente l'avantage :

- d'accroître la représentativité via la stratification et d'améliorer la couverture de l'échantillon;
- de réduire d'une part, les coûts associés à la mise à jour de la base de sondage et d'autre part, les coûts de réalisation de l'enquête.

1.2 Base de sondage

Le découpage du territoire national en districts de recensement (DR) opéré en 2012 pour les besoins du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Elevage de 2012 (RGPHAE-2012) a servi de base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage de l'ENES. Il convient de rappeler que les unités primaires d'échantillonnage sont constituées des districts de recensement qui sont des unités aréolaires dans lesquelles sont tirés les ménages.

1.3 Taille et répartition de l'échantillon

Un échantillon théorique de **6000 ménages** a été tiré pour la mise en œuvre de l'ENES. La taille d'échantillon est choisie de sorte à garantir une représentativité au niveau région, au regard des variables clés du marché du travail (notamment le taux d'activité). En effet, c'est sur la base de cette variable auxiliaire issue de l'ESPS-II qu'est le taux d'activité que le nombre minimal de ménages à tirer dans chaque région est déterminé selon la formule suivante :

$$N_i = \frac{(1 - p_i) * p_i * (1,96)^2}{(0,05)^2}$$

Avec N_i la taille de l'échantillon de la région i (i=1 à 14) ; p_i la proportion d'actifs dans la population en âge de travailler de la région i. N_i est la taille minimale de l'échantillon requise pour la région i avec une marge d'erreur de 5%. Compte tenu de la non complexité du plan d'échantillonnage, l'effet du plan d'échantillonnage est jugé négligeable.

Pour palier d'éventuelles non-réponses lors des interviews, la taille de l'échantillon global a été majorée de près de 15% (taux de non réponse prévu) de sorte à atteindre une taille d'échantillon cible de 6000 ménages sur l'ensemble du territoire. L'échantillon complémentaire a été réparti proportionnellement à la taille des régions (nombre d'individus). La taille finale de l'échantillon pour la région i est de :

$$N_i^f = lpha_i \left(6000 * rac{q_i}{1 - q_i}
ight) + N_i$$
 $avec \ q_i = \ 15\%$

Avec α_i le poids démographique de la région i.

Dans chaque région, la répartition de l'échantillon des ménages entre le milieu rural et le milieu urbain s'est faite proportionnellement à la taille évaluée en nombre de ménages. Un rééquilibrage de l'échantillon entre les milieux (urbain et rural) a été fait pour prendre en compte les variabilités qui existent sur le marché du travail entre le milieu urbain et le milieu rural.

Les ménages sont tirés à partir d'unités primaires d'échantillonnage que sont les zones de dénombrement ou districts de recensement (DR) en raison de 12 ménages par DR en milieu urbain et 18 ménages par DR en milieu rural. De ce fait, il a fallu un échantillon d'environ 426 DR couvrant tout le territoire national, dont282en milieu urbain et144 en milieu rural. Le milieu urbain de Dakar a été séparé des autres centres urbains (villes) dans le cadre d'une seconde stratification.

Tableau n°1.1 : Répartition de l'échantillon

REGION	Taille e	échantillon ménage		Répartition DR		
REGION	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
DAKAR	72	504	576	4	42	46
DIOURBEL	252	228	480	14	19	33
FATICK	216	204	420	12	17	29
KAFFRINE	198	180	378	11	15	26
KAOLACK	180	252	432	10	21	31
KEDOUGOU	180	180	360	10	15	25
KOLDA	198	204	402	11	17	28
LOUGA	216	216	432	12	18	30
MATAM	198	192	390	11	16	27
SAINT-LOUIS	162	264	426	9	22	31
SEDHIOU	216	180	396	12	15	27
TAMBACOUNDA	198	216	414	11	18	29
THIES	162	300	462	9	25	34

REGION	Taille échantillon ménage			Répartition DR		
REGION	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
ZIGUINCHOR	144	264	408	8	22	30
Total général	2592	3384	5976	144	282	426

1.4 Tirage des districts de recensement

Un tirage systématique des Districts de recensement (DR) à l'intérieur de chaque région (milieu urbain et rural) avec des probabilités proportionnelles à la taille du DR a été effectué, la taille considérée étant le nombre de ménages par DR. La méthode de tirage ainsi adoptée permet de réduire l'erreur relative en augmentant la précision des estimations en ce sens que les tailles des DR sont variables. Elle donne des estimations beaucoup plus précises que le tirage avec des probabilités égales. Le tirage d'un échantillon avec des probabilités inégales est effectué par la méthode des totaux cumulés¹. Le tirage des DR s'est fait indépendamment dans chaque région (milieu urbain et rural).

La probabilité de tirage d'un DR est calculée indépendamment à l'intérieur de chaque strate. Elle est calculée de la manière suivante :

$$\mathsf{P}_{\mathsf{1hi}} = \frac{N_h * M_{hi}}{\sum M_{hi}}$$

- $\mathbf{P_{1hi}}$ est la probabilité de sélectionner au premier degré le DR i de la région (milieu urbain et rural) h ;
- N_h = le nombre de DR à tirer dans la région (milieu urbain et rural) h ;
- Mhi = Le nombre de ménages du DR i de la région (milieu urbain et rural) h.

1 II s'agit, avant chaque tirage, de faire le cumul des effectifs de chaque DR. Les effectifs ici sont les nombres de ménage par DR. Ensuite on calcule le pas de sondage I comme suit : $I = \frac{M}{a}$,

M est le nombre total de ménages dans la strate et a est le nombre de DR à tirer. R est un nombre aléatoire compris entre 1 et l Ensuite, on calcule la série suivante R, R+2I, R+3I, etc. Le premier DR tiré est le premier DR sur la liste dont l'effectif cumulé est égal ou supérieur à ce numéro de sondage.

1.5 Tirage des ménages

Le dénombrement des ménages dans chacun des DR-échantillons tirés effectué lors du RGPHAE a fourni une liste de ménages à partir de laquelle les ménages échantillons sont sélectionnés au deuxième degré. Un tirage systématique sans remise de 12 ménages en milieu urbain et 18 ménages en milieu rural est effectué dans chaque DR. Cela veut dire que tous les ménages ont la même chance d'appartenir à l'échantillon. La probabilité de tirer un ménage est égale :

$$P_{2hi} = \frac{m_{hi}}{M'_{hi}}$$

 $\mathbf{P_{1hi}}$: la probabilité de sélectionner au deuxième degré un ménage du DR i de la région (milieu urbain et rural) h

Mhi : le nombre de ménages tirés du DR i de la région (milieu urbain et rural) h de l'échantillon.

 M'_{hi} : le nombre de ménages du DR i dans la région (milieu urbain et rural) h pendant la phase de concrétisation du RGPHAE.

La probabilité finale de tirage pour les ménages du DR i (taux de sondage final) de la région (milieu urbain et rural) h est obtenue par :

$$P_{hi} = P_{1hi} x P_{2hi}$$

Le poids de sondage est alors déterminé par l'inverse du produit des probabilités de sondage aux 2 degrés (taux de sondage final Phi). Il est déterminé pour chaque strate selon la formule suivante :

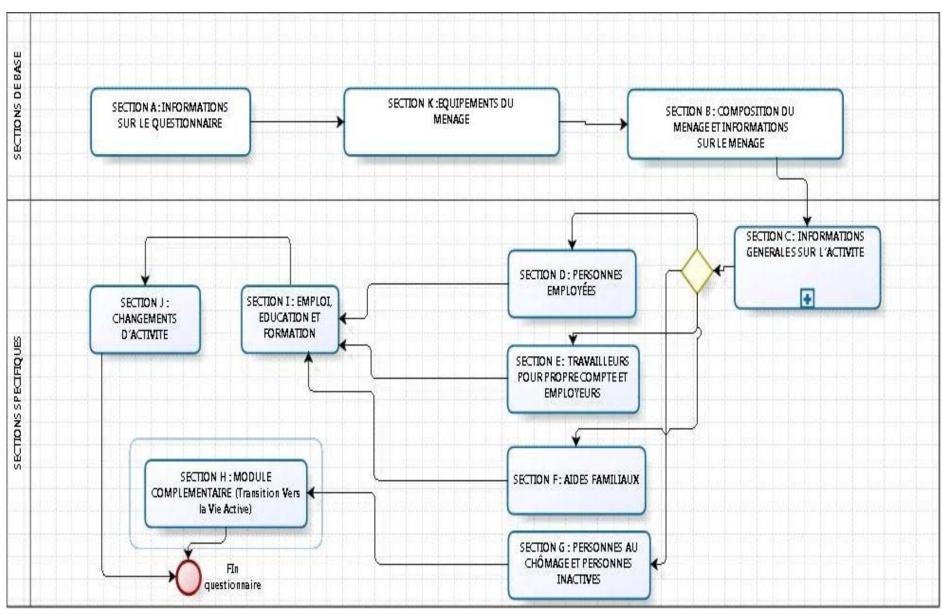
$$\mathbf{W_{hi}} = \frac{1}{P_{hi}}$$

Le poids ainsi obtenu est ajusté avec les taux de non-réponses au niveau des ménages.

2. Questionnaire

Le questionnaire de l'ENES compte 11 sections, dont 3 portant sur l'identification et les informations de base sur le ménage et les membres du ménage, une section d'entrée permettant d'identifier les différentes composantes du marché du travail et d'orienter l'enquêteur vers les sections qui concernent l'individu à interviewer, et 7 sections portant sur les questions relatives à l'emploi. Sa structure est la suivante (voir graphique n°1.1 ci-dessous) :

Graphique n°1.1 : Schématisation du questionnaire de l'ENES



3. Sélection et formation des agents de collecte

Pour la mise en œuvre de l'ENES, les activités de recrutement et de formation ont été décentralisées. Ce dispositif est mis en place dans le but de constituer des équipes stables, constituées d'agents capables d'assurer, au niveau de chaque région, la collecte des données de qualité. Un autre avantage étant de retenir, après la première phase, les meilleurs agents dans chaque région pour la collecte des données trimestrielles sur l'emploi.

3.1 Sélection des agents de collecte

La présélection des agents s'est faite par région au niveau central, après enregistrement en ligne des candidatures. Le nombre d'agents présélectionnés pour la formation au niveau des régions est de 18 pour la région de Dakar et de 12 pour chacune des autres régions. Conformément à la charge de travail journalière estimée par région, six (6) agents et deux (2) contrôleurs ont été retenus à l'issue de la formation dans chaque région, hormis la région de Dakar pour laquelle neuf (9) agents et trois (3) contrôleurs ont été retenus. Ce personnel était constitué en équipes composées chacune de trois (3) agents et d'un (1) contrôleur. En plus de son rôle classique, le contrôleur avait en charge la collecte d'un certain nombre de ménages et la remontée des données collectées par son équipe.

3.2 Formation des agents de collecte

La formation des agents s'est déroulée en cascade, avec une formation des formateurs au niveau central, suivie de celle des agents de collecte au niveau des différentes régions. Les formateurs formés au niveau central sont les chefs des Services régionaux de la Statistique et de la Démographie (CSRSD) et des experts de la DSDS. La formation des agents au niveau des différentes régions a été assurée par les CSRSD assistés par des experts du niveau central. Les évaluations effectuées à l'issue de la formation, ont permis de retenir les agents pour la collecte dans les différentes régions.

4. Collecte et traitement des données

Deux applications informatiques ont été développées pour assurer la collecte des données sur le terrain : une application de supervision et une application de collecte.

L'application de supervision, destinée au chef d'équipe, permet de (d') :

- charger, au début de l'opération, les ménages qui lui sont affectés dans chacun des DR échantillons de sa zone d'intervention (12 ménages en milieu urbain et 18 en milieu rural pour chaque DR);
- répartir ces ménages entre les agents enquêteurs de son équipe via une synchronisation entre la machine du superviseur et celle de ses agents de collecte;
- récupérer par le même procédé les données collectées ;
- suivre le niveau d'avancement de chaque agent de son équipe ;
- contrôler la complétude des données collectées par son équipe pour chaque ménage de l'échantillon ; et
- assurer la remontée des données collectées vers le serveur.

Pour l'application de collecte, l'approche CAPI (Computer Assisted Personal Interviewing) ou collecte assistée par ordinateur a été utilisée à partir d'une application développée sous CSPRO. Cette approche qui combine la collecte et la saisie a permis de gagner en temps sur le traitement des données après la collecte. L'interview étant réalisée en face-à-face, l'application de saisie détermine l'ordre des questions et effectue l'édition des réponses. L'application contrôle aussi en même temps la cohérence des données saisies et assure ainsi une meilleure qualité des données.

Au niveau central, le dispositif mis en place a permis de :

- suivre le niveau d'avancement des équipes de terrains pour chaque région ;
- vérifier la cohérence des indicateurs de l'enquête sur la base des autres enquêtes;
- disposer d'une base consolidée et apurée.

Conclusion

L'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) est menée sur l'étendue du territoire national, auprès d'un échantillon de ménages ordinaires. Ces ménages sont tirés à partir d'unités primaires d'échantillonnage que sont les zones de dénombrement ou districts de recensement (DR) en raison de 12 ménages par DR en milieu urbain et 18 ménages par DR en milieu rural. Une fois un ménage tiré, ses membres âgés de 10 ou plus sont enquêtés.

Le questionnaire de l'ENES compte 11 sections, dont 3 portant sur l'identification et les informations de base sur le ménage et ses membres, une section d'entrée permettant d'identifier les différentes composantes du marché du travail et d'orienter l'enquêteur vers les sections qui concernent l'individu à interviewer.

Chapitre 2 : NIVEAU ET STRUCTURE DE LA MAIN D'ŒUVRE

La présentation des principales caractéristiques du marché du travail, objet de ce chapitre, se fait à travers la population active occupée, celle active et celle ayant un emploi salarié. De même, la population en situation de chômage est décrite. Les indicateurs calculés à cet effet sont déclinés selon l'activité du moment où l'activité habituelle, l'âge, le sexe, la région et le milieu de résidence. Le sous-emploi et sa combinaison avec le chômage sont aussi abordés.

Ce chapitre commence par la description de la structure de la population active occupée selon le milieu de résidence et l'âge.

1. Population active occupée

Le taux d'occupation est estimé à 39,8% par l'Enquête Nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) dans la population des 10 ans ou plus. Cet indicateur mesure la part des personnes occupées c'est-à-dire ayant un emploi parmi les personnes en âge de travailler à savoir celles ayant au moins 10 ans. Le taux d'occupation est estimé à 45,0% chez la population âgée d'au moins 15 ans.

L'analyse du taux d'occupation par sexe chez les 10 ans ou plus laisse apparaître un niveau d'occupation plus important chez les hommes avec un taux estimé à 51,7%, comparativement à celui des femmes qui est de 29,2%. S'agissant de la population des 15 ans ou plus, il est de 59,0% chez les hommes contre 32,8% pour les femmes.

Tableau n°2.2 : Taux d'occupation (%) par sexe et par milieu de résidence

	Taux d'occupation				
	Pour les 10 ans et + Pour les 15 ans et				
	Sexe				
Masculin	51,7	59,0			
Féminin	29,2 32,8				
Milieu de résidence					
Dakar urbain	43,4	48,3			
Autre urbain	33,6	39,2			
Rural	41,6 46,8				
Ensemble	39,8	45,0			

Selon le milieu de résidence, le taux d'occupation est plus élevé à Dakar Urbain (43,4%) qu'en milieu rural (41,6%) et dans les autres centres urbains (33,6%) dans la population des 10 ans ou plus. La même tendance est observée chez les 15 ans ou plus avec des taux de 48,3% pour la zone urbaine de Dakar, 46,8% en milieu rural et 39,2% dans les autres centres urbains.

Les régions qui présentent les niveaux d'occupation dans la population âgée d'au moins 10 ans les plus élevées sont : Kaffrine (53,2%), Louga (52,5%), Kolda (48,4%), Ziguinchor (47,3%), Dakar (43,4%), Thiès (42,2%), Tambacounda (42,2%), et Fatick (39,1%).

La même structure par région du taux d'occupation est observée chez les personnes âgées de 15 ans ou plus.

L'activité est souvent marquée par des phénomènes saisonniers que la mesure sur les sept (7) jours précédents le passage de l'enquêteur, ne permet pas de cerner. De ce fait, il est usuel de s'intéresser à l'activité habituelle en élargissant l'horizon référentiel aux 12 derniers mois pour déterminer les indicateurs suivant l'activité habituelle. Le taux d'occupation habituelle, au niveau national, est de 46,8% chez les

personnes âgées de 10 ans ou plus, et de 51,9% chez celles âgées de 15 ans ou plus.

L'analyse de l'occupation habituelle par sexe confirme la tendance observée lorsque l'analyse porte sur le taux d'occupation du moment à savoir un niveau d'occupation habituelle plus important chez les hommes (58,0%) que chez les femmes (36,8%) âgés de 10 ans au moins.

Tableau n°2.3: Taux d'occupation habituelle(%) par sexe et par âge

	Taux d'occupation habituelle	
	Pour les 10 ans et +	Pour les 15 ans et +
Masculin	58,0	65,2
Féminin	36,8	40,3
Ensemble	46,8	51,9

Source: ANSD, ENES 2015

Comme pour le taux d'occupation du moment, les taux d'occupation habituelle des 10 ans au moins les plus élevés sont observés dans les régions de Kaffrine (73,0%), Louga (63,2%), Kolda (61,0%), Ziguinchor (57,5%), Fatick (51,0%), Tambacounda (49,7%) et Dakar (47,6%).

L'analyse portant sur la population des 15 ans ou plus révèle la même structure régionale que celle observée chez les 10 ans ou plus.

Tableau n°2.4 : Taux d'occupation habituelle (%) par région et par âge

	Taux d'occupation habituelle	
	Pour les 10 ans et +	Pour les 15 ans et +
Dakar	47,6	53,1
Ziguinchor	57,5	62,7
Diourbel	39,6	44,9
Saint-Louis	36,2	41,8
Tambacounda	49,7	57,5
Kaolack	31,3	35,0
Thiès	49,2	53,4
Louga	63,1	68,2
Fatick	51,0	57,6
Kolda	61,0	66,8
Matam	33,4	39,0
Kaffrine	73,0	75,5
Kédougou	31,6	36,7
Sédhiou	26,0	30,0
Sénégal	46,8	51,9

2. Population active

L'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) a estimé le taux d'activité à 47,0% pour les 10 ans ou plus ; ce taux désignant le rapport entre les actifs ou main-d'œuvre et la population en âge de travailler c'est-à-dire âgée de 10 ans ou plus. Pour les personnes âgées de 15 ans ou plus, le taux d'activité est de 53,5%.

Quelle que soit la tranche d'âge considérée, le niveau d'activité est plus important chez les hommes que chez des femmes. Il est, en effet, de 57,4% pour les hommes et de 37,8% pour les femmes dans la population des 10 ans ou plus, et respectivement de 65,8% et 42,7% dans la population des 15 ans ou plus.

Tableau n°2.5 : Taux d'activité (%) par sexe et par âge

	Taux d'activité				
	Pour les 10 ans et +	Pour les 15 ans et +			
Sexe					
Masculin	57,4	65,8			
Féminin	37,8	42,7			
Milieu de résidence					
Dakar urbain	52,1	58,2			
Autre urbain	42,1	49,1			
Rural	47,5	53,8			
Ensemble	47,0	53,5			

L'analyse selon milieu de résidence montre un niveau d'activité plus élevé dans la zone urbaine de Dakar (52,1%) pour les 10 ans ou plus. Ensuite vient le milieu rural (47,5%) et enfin les autres centres urbains (42,1%). La même structure est observée chez les 15 ans ou plus.

Les taux d'activité des régions se caractérisent par de fortes disparités. Parmi les régions, sept présentent des taux d'activité qui dépassent le taux national pour les 10 ans ou plus. Il s'agit d'abord Diourbel et Thiès avec respectivement 48,8% et 50,5%. Ziguinchor, Dakar et Kolda ensuite avec respectivement 52,0% pour les deux premiers et 53,2%. Les régions de Louga et Kaffrine présentent les taux d'activité les plus élevés avec respectivement 56,8% et 61,0%.Le niveau d'activité le plus faible a été noté dans la région de Kaolack avec 28,8%.

Le niveau d'activité habituelle qui fait référence à une période relativement longue à savoir les 12 derniers mois a été aussi appréhendé par l'ENES. Il est estimé à 53,4% dans la population des 10 ans ou plus, et 59,6% chez les 15 ans ou plus. Il est aussi noté un niveau d'activité habituelle plus élevé chez les hommes que chez les femmes quelle que soit la tranche d'âge considérée [Tableau n°2.6].

Tableau n°2.6 : Taux d'activité habituelle (%) par sexe et par âge

	Taux d'activité habituelle	
	Pour les 10 ans et +	Pour les 15 ans et +
Masculin	63,1	71,2
Féminin	44,8	49,5
Ensemble	53,4	59,6

L'analyse du niveau d'activité habituelle selon la région présente de grandes disparités. Les régions affichant les taux d'activité habituelle les plus élevés sont Kaffrine (74,7%), Louga (65,3%), Kolda (64,0), Ziguinchor (62,0%), Thiès (57,0%), Dakar (55,5%), Fatick (54,4), Tambacounda (53,8%) et Diourbel (51,1%). Dans ces régions, plus d'une personne sur deux est habituellement active.

L'analyse portant sur la population des 15 ans ou plus donne les mêmes structurations par sexe et région que celles observées chez les 10 ans ou plus.

Tableau n°2.7 : Taux d'activité habituelle (%) par région et par âge

	Taux d'activ	ité habituelle
	Pour les 10 ans et +	Pour les 15 ans et +
Dakar	55,5	62,1
Ziguinchor	62,0	68,0
Diourbel	51,1	58,1
Saint-Louis	40,8	47,3
Tambacounda	53,8	62,1
Kaolack	38,4	43,4
Thiès	57,0	62,5
Louga	65,3	70,6
Fatick	54,4	61,7
Kolda	64,0	70,1
Matam	38,7	45,2
Kaffrine	74,7	77,6
Kédougou	40,8	47,6
Sédhiou	36,4	42,8
Sénégal	53,4	59,6

3. Population salariée

L'emploi salarié, qui est mesuré en rapportant, le nombre d'employés rémunérés par « virement bancaire » ou « en espèces », à l'effectif total des employés, reste faible au Sénégal. Il est surtout concentré dans les centres urbains, notamment à Dakar urbain. En effet, au niveau national, la proportion d'emploi salarié est de 28,7%. La part de salariés parmi les emplois occupés est de 52,4% à Dakar urbain et 35,2% dans les autres centres urbains. En revanche, en milieu rural, seuls 14,8% des emplois sont occupés par des salariés.

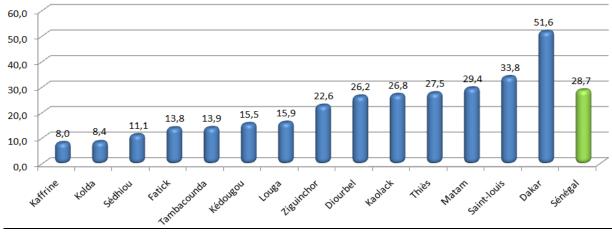
Tableau n°2.8 : Part (%) de l'emploi salarié par strate

	Proportion de l'emploi salarié	
Milieu de résidence		
Dakar urbain 52,4		
Autre urbain	35,2	
Rural	14,8	
Sexe		
Masculin	32,3	
Féminin	22,9	
Ensemble	28,7	

L'analyse par sexe montre un niveau d'emploi salarié plus élevé chez les hommes (32,3%) que chez les femmes (22,9%).

Dakar avec 51,6% suivie de Saint-Louis (33,8%) présentent les proportions d'emploi salariés les plus élevées. Il convient de relever que la région de Kaffrine, où les taux d'occupation et d'activité les plus élevés ont été notés, affiche la plus faible proportion d'emploi salarié. Le niveau d'emploi salarié de cette région n'est que de 8,0%.

Graphique n°2.2 : Part (%) de l'emploi salarié par région



Source: ANSD, ENES 2015

4. Personnes au chômage

Est considéré comme chômeur au sens du Bureau international du Travail (BIT), tout actif sans emploi au courant de la semaine de référence, qui est activement à la recherche d'un travail et qui est immédiatement disponible ou est disposé à en occuper un dans les deux semaines suivant la date de l'interview.

Le taux de chômage est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs à la population active âgée de 10 ans ou plus. Il est estimé à 15,3%.

Tableau n°2.9 : Taux de chômage (%) du moment par sexe et par âge

	Taux de chômage					
	Pour les 10 ans et + Pour les 15 ans					
Masculin	9,8	10,0				
Féminin	22,6 23,2					
Ensemble	15,3	15,7				

Source: ANSD, ENES 2015

En considérant la population active âgée de 15 ans ou plus, le taux de chômage est légèrement plus élevé, se situant à 15,7%. Le chômage des femmes est plus important que celui des hommes. En effet, sur 100 femmes actives, 22 sont en situation de chômage (22,6%), contre 10 sur 100 chez les hommes (9,8%).

La structure par strate des chômeurs révèle que le chômage est plus présent dans les villes urbaines autres que Dakar. En effet, le niveau de chômage des 10 ans ou plus dans les villes urbaines est de 19,7% contre 16,7% à Dakar urbain. Dans le milieu rural, le taux est plus faible avec 12 actifs sur 100 en situation de chômage (12,3%), soit en deçà du niveau national.

Tableau n°2.10 : Taux de chômage (%) par milieu de résidence et par âge

	Taux de chômage			
	Pour les 10 ans et + Pour les 15 ans e			
Dakar Urbain	16,7	16,9		
Autre Urbain	19,7	19,7		
Rural	12,3	12,8		
Total	15,3	15,7		

L'analyse du niveau de chômage suivant la région met en exergue des disparités assez significatives. C'est dans la région de Kédougou, Diourbel, Sédhiou et Kaolack que les taux de chômage des 10 ans et plus, les plus élevés, sont notés avec respectivement 26,3%, 23,2%, 23,1% et 21,2%. Les taux de chômage les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Louga (7,5%), Kolda (8,2%), Ziguinchor (8,8%) et Fatick (9,5%).

Tableau n°2.11 : Taux de chômage (%) par région et par âge

	Taux de chômage				
	Pour les 10 ans et +	Pour les 15 ans et +			
Dakar	16,6	16,8			
Ziguinchor	8,8	9,3			
Diourbel	23,2	23,4			
Saint-Louis	16,3	16,4			
Tambacounda	10,0	9,7			
Kaolack	21,2	21,8			
Thiès	16,2	17,0			
Louga	7,5	7,9			
Fatick	9,5	9,8			
Kolda	8,2	7,9			
Matam	14,5	14,3			
Kaffrine	12,8	13,4			
Kédougou	26,3	26,4			
Sédhiou	23,1	24,3			
Sénégal	15,3	15,7			

Source: ANSD, ENES 2015

Le chômage habituel a été aussi appréhendé à travers l'ENES. La période de référence considérée correspond aux 12 mois précédant la date d'interview. Sur cette période, le statut d'occupation habituelle de la personne est déterminé suivant qu'elle soit active ou à la recherche d'un emploi.

Le taux de chômage habituel dans la population des 10 ans ou plus est de 16,2% et 16,8% parmi les personnes âgées de 15 ans au moins. Le niveau de chômage habituel est plus important chez les femmes actives. Chez les 10 ans ou plus, il est en effet de 22,5% chez ces dernières contre 11,1% chez les hommes.

Tableau n°2.12 : Taux de chômage habituel (%) par sexe et par âge

	Taux de chômage habituel			
Pour les 10 ans et + Pour les 15 au				
Masculin	11,1	11,4		
Féminin	22,5	23,5		
Ensemble	16,2	16,8		

Source: ANSD, ENES 2015

5. Population en sous-emploi lié au temps de travail

Dans des économies caractérisées par une prédominance du secteur agricole, un secteur informel important, une précarité des emplois etc., l'analyse du sous-emploi s'avère essentielle pour appréhender le marché du travail. L'ENES a appréhendé le sous-emploi lié au temps de travail. Les personnes en sous-emploi lié à la durée de travail comprennent tous les actifs ayant un emploi et qui satisfont aux 2 critères suivants :

- 1) ils ont travaillé moins de 40 heures dans la semaine pour tous leurs emplois confondus ; et
- 2) sont disponibles pour faire davantage d'heures si la possibilité leur en est offerte.

L'ENES a estimé le taux de sous-emploi lié à la durée de travail, dans la population des 10 ans ou plus, à 26,8% au Sénégal. Le niveau de sous-emploi est plus important chez les femmes (39,3%) que chez les hommes (19,9%).

L'analyse selon le milieu de résidence révèle que le sous-emploi est plus important en milieu rural (30,2%) comparativement aux autres centres urbains (25,6%) et au milieu urbain de Dakar (23,9%).

Tableau n°2.13 : Répartition (%) du taux de sous emploi lié au temps de travail par sexe et par milieu de résidence

	Taux de sous-emploi lié au temps de travail	
Sexe		
Masculin	19,9	
Féminin	39,3	
Milieu de résidence		
Dakar Urbain	23,9	
Autre Urbain	25,6	
Rural	30,2	
Ensemble	26,8	

Source: ANSD, ENES 2015

6. Combinaison sous-emploi lié au temps de travail et chômage

Pour la surveillance des marchés du travail et conformément au besoin reconnu des politiques destinées à identifier et à promouvoir l'insertion des personnes sur le marché du travail, la résolution de la 19^e Conférence internationale des statisticiens du Travail (CIST) a recommandé une série d'indicateurs relative à la sous utilisation de la main d'œuvre. En plus du taux de chômage, la 19^e CIST a recommandé, entre autres, le calcul du taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage noté SU2.

L'ENES a estimé le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, dans la population des 10 ans ou plus, à 31,5% au Sénégal ; il est plus important chez les femmes (42,4%) que chez les hommes (23,4 %).

Selon le milieu de résidence, le taux combiné (sous-emploi et taux de chômage) est plus important en milieu urbain avec respectivement (36,0%) à Dakar et (37,4%) dans les autres centres urbains comparativement à la zone rurale avec 26,2%.

Tableau n°2.14 : Répartition (%) du taux combiné du sous emploi lié au temps de travail et du chômage par sexe et par milieu de résidence

	Taux combiné du sous emploi lié au temps de travail et du chômage	
	Sexe	
Masculin	23,4	
Féminin	42,4	
Milieu de résidence		
Dakar Urbain	36,0	
Autre Urbain	37,4	
Rural	26,2	
Ensemble	31,5	

Source: ANSD, ENES 2015

Conclusion

L'Enquête nationale sur l'Emploi au Sénégal (ENES) a estimé le taux d'occupation à 39,8%. L'analyse selon le sexe révèle un niveau d'occupation plus important chez les hommes (51,7%) comparativement aux femmes (29,2%). S'agissant du milieu de résidence, il est ressorti un niveau d'occupation plus élevé dans la zone urbaine de Dakar (43,4%) comparativement au milieu rural (41,6%) et aux autres centres urbains (33,6%).

Le taux d'activité est estimé à 47,0%. Les résultats de l'ENES révèlent par ailleurs un taux d'activité plus élevé chez les hommes de 10 ans et plus (57,4%) par rapport aux femmes (37,8%). Il est aussi noté un niveau d'activité plus important dans la zone urbaine de Dakar (52,1%) comparativement au milieu rural (47,5%) et aux autres centres urbains (42,1%).

L'emploi salarié reste faible au Sénégal (28,7%) et est dans une grande mesure concentré dans les centres urbains (52,4% à Dakar urbain et 34,2% dans les autres centres urbains). Il convient néanmoins de noter que Kaffrine, qui a les taux d'occupation et d'activé les plus élevés, a la plus faible proportion d'emploi salarié (8,0%).

Au Sénégal, un taux de chômage global de 15,3% est noté chez les personnes âgées de 10 ans ou plus en 2015. Par ailleurs, on note un niveau de chômage plus important dans les autres centres urbains (19,7%) que dans zone urbaine de Dakar (16,7%) et en milieu rural (12,3%). L'analyse selon la région montre un niveau de chômage plus élevé à Kédougou (26,3%), Diourbel (23,4%) et Sédhiou (24,3%).

Chapitre 3 : PERSONNES EMPLOYEES ET CONDITIONS D'EXERCICE DE LEUR ACTIVITE

Ce chapitre traite de la situation des employés. Il sera question de présenter leurs activités économiques afin de déterminer les branches d'activités qui emploient le plus au Sénégal. Ensuite, le mode de rémunération et la protection sociale des employés sont analysés et déclinés selon la catégorie socioprofessionnelle. Les questions relatives à la syndicalisation et à la violence sur les lieux de travail sont aussi abordées.

1. Types d'activités

La répartition des employés par secteur d'activités permet l'analyse de la propension à créer des emplois des secteurs et pourrait contribuer efficacement à l'élaboration de programmes de lutte contre le chômage. Cette section présente la structure de l'emploi au Sénégal.

Selon l'ENES, les branches d'activités qui emploient le plus sont dans l'ordre : « Activités spéciales des ménages » (12,3%), « Construction » (11,5%), « Activités de fabrication » (10,4%), « Commerce, et réparation d'automobiles et motocycles » (9,8%), « Enseignement » (9,2%), « Agriculture, Sylviculture, Pêche » (8,4%), et « Transports et entreposage » (7,9%).

Il convient cependant de noter que les activités de services non classées dans ces différentes branches représentent 16,5% des emplois salariés au Sénégal.

Tableau n°3.1 : Répartition des employés selon la branche d'activités

Branche d'activités	%
Agriculture, Sylviculture, Pêche	8,4
Activités extractives	1,0
Activités de fabrication	10,4
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,9
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0,3
Construction	11,5
Commerce et réparation d'automobiles et motocycles	9,8
Transports et entreposage	7,9
Hébergement et restauration	1,9
Information et Communication	1,6
Activités financières et d'assurance	1,2
Activités immobilières	0,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0
Activités de service de soutien et de bureau	1,6
Enseignement	9,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	3,4
Autres activités de services n. c. a	16,5
Activités spéciales des ménages	12,3
Activités des organisations extraterritoriales	0,7
Total	100,0

2. Niveau et mode rémunération selon la CSP et le secteur d'activité

L'établissement des bulletins de paie n'est pas une pratique assez répandue au Sénégal. En effet, moins d'un employé sur trois (31,1%) dispose d'un bulletin de paie.

Tableau n°3.2 : Répartition des employés selon la disponibilité d'un bulletin de paie

	Disponibilité d'un bulletin de paie			
Oui	31,1			
Non	68,9			
Total	100,0			

Le mode de rémunération le plus usité au Sénégal reste le paiement en espèces qui représente 54,4% suivi du virement bancaire (20,6%). Il convient toutefois de noter la part importante de l'emploi non rémunéré qui représente 19,3%.

Tableau n°3.3 : Répartition du mode de rémunération des employés

Mode de rémunération	%
Virement bancaire	20,6
Espèces	54,4
Avantages en nature	1,5
Avantages sociaux	1,3
Non rémunéré	19,3
Total	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

L'analyse du mode de paiement par branche d'activités montre que le paiement en espèces n'est pas toujours le plus important. En effet, les branches telles que : « Production et distribution d'électricité et de gaz », « Production et distribution d'eau, Assainissement, Traitement des déchets et dépollution », « Information et Communication », « Activités financières et d'assurance », « Activités immobilières », « Activités spécialisées, scientifiques et techniques », « Activités de service de soutien et de bureau », « Activités de services de soutien et de bureau », « Enseignement », « Activités pour la santé humaine et l'action sociale » et « Activités des organisations extraterritoriales », le virement bancaire est le plus souvent utilisé comme mode de rémunération.

 $Tableau\ n°3.4: R\'{e}partition\ du\ mode\ de\ r\'{e}mun\'{e}ration\ des\ employ\'{e}s\ selon\ la\ branche\ d'activit\'{e}s$

Branche d'activités	Virement bancaire	Espèces	Avantages en nature	Avantages sociaux	Non rémunéré
Agriculture, Sylviculture, Pêche	5,7	67,8	6,8	1,8	17,9
Activités Extractives	47,1	47,6	2,7	0,0	2,6
Activités de Fabrication	3,8	40,4	1,9	1,3	52,6
Production et distribution d'électricité Et de gaz	36,5	54,0	0,0	0,0	9,5
Production et distribution d'eau, Assainissement, Traitement des déchets et dépollution	68,4	27,4	0,0	0,0	4,2
Construction	4,9	80,8	0,6	1,4	12,3
Commerce et réparation d'automobiles et Motocycles	5,8	59,7	1,2	3,5	29,8
Transports et entreposage	13,9	70,0	1,7	0,3	14,1
Hébergement et restauration	19,1	74,8	1,5	1,9	2,6
Information et Communication	70,9	24,4	0,0	0,0	4,6
Activités financières et d'assurance	71,7	27,2	0,0	0,0	1,1
Activités immobilières	69,1	24,4	0,0	0,0	6,5
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	85,6	4,4	0,0	2,5	7,5
Activités de service de soutien et de bureau	61,9	33,1	0,0	0,0	5,1
Enseignement	77,8	17,2	0,3	0,4	4,3
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	54,3	35,8	0,5	1,5	8,0
Autres activités de services n. c. a	15,7	57,1	1,7	0,9	24,6
Activités spéciales des ménages	1,3	85,7	0,1	1,5	11,5
Activités des organisations extraterritoriales	34,0	31,0	0,0	1,2	33,8
Total	20,6	57,4	1,5	1,3	19,3

Dans la branche « Activités extractives » les modes de paiement par virement bancaire et en espèces sont couramment utilisés.

Le paiement en espèces est surtout représentatif dans « Activités spéciales des ménages », « Construction », « Agriculture, Sylviculture, Pêche », « Hébergement et restauration » et « Transports et entreposage ».

Le mode de paiement des employés peut être influencé par la présence ou non de certaines infrastructures notamment bancaires ou services financiers décentralisés. L'analyse du mode de paiement montre que tel n'est pas encore le cas au Sénégal. Ainsi à Saint-Louis, Tambacounda, Kaolack et Sédhiou il y a plus souvent d'employés non rémunérés que d'employés rémunérés par virement bancaire.

Tableau n°3.5 : Répartition du mode de rémunération des employés selon la région

REGION	Virement bancaire	Espèces	Avantages en nature	Avantages sociaux	Non rémunéré
DAKAR	23,5	61,8	1,4	0,9	12,4
ZIGUINCHOR	18,2	54,9	1,2	1,2	24,4
DIOURBEL	7,0	62,5	3,0	0,9	26,7
SAINT-LOUIS	20,8	52,0	2,8	1,5	23,0
TAMBACOUNDA	24,1	43,8	0,8	1,8	29,5
KAOLACK	21,7	45,0	0,5	0,0	32,8
THIES	16,3	67,9	1,9	0,6	13,1
LOUGA	10,8	55,4	0,6	7,6	25,6
FATICK	18,9	59,8	0,2	1,4	19,7
KOLDA	31,2	34,5	0,0	2,6	31,8
MATAM	41,9	21,7	0,2	0,2	36,1
KAFFRINE	17,4	53,3	0,3	0,8	28,2
KEDOUGOU	33,6	42,5	1,4	3,5	19,1
SEDHIOU	19,9	48,5	0,4	1,9	29,3
SENEGAL	20,6	57,4	1,5	1,3	19,3

Source: ANSD, ENES 2015

A Diourbel et Fatick les employés sont le plus souvent rémunérés en espèces ou non rémunérés alors qu'à Thiès les rémunérations se font essentiellement en espèces. En revanche à Kolda, les employés ne sont pas souvent rémunérés ou reçoivent fréquemment des avantages sociaux. A Dakar, les rémunérations se font souvent sous forme de virement bancaire et plus souvent en espèces.

L'analyse du mode de paiement par catégorie socio professionnelle (CSP) montre que c'est dans les « Professions intermédiaires », « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs », « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche », « Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage » et « Professions élémentaires » que le paiement en espèces est le plus souvent utilisé.

Tableau n°3.6 : Mode de rémunération par catégorie socioprofessionnelle

	Virement bancaire	Espèces	Avantages en nature	Avantages sociaux	Non rémunéré
Professions militaires	89,3	9,3	0,0	0,0	1,5
Directeurs, cadres de direction et gérants	77,3	19,5	0,0	0,9	2,3
Professions intellectuelles et scientifiques	75,8	19,1	0,1	0,2	4,7
Professions intermédiaires	33,9	45,4	0,1	1,6	19,0
Employés de type administratif	71,0	25,2	0,0	0,7	3,1
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	10,0	72,1	0,4	2,5	14,9
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	2,8	67,1	7,8	2,3	20,0
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	5,3	50,9	1,9	1,6	40,3
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	12,3	72,4	0,7	0,0	14,7
Professions élémentaires	3,4	83,0	1,4	1,0	11,2
Total	20,6	57,4	1,5	1,3	19,3

Source: ANSD, ENES 2015

Par contre pour les « Professions militaires », « Directeurs, cadres de direction et gérants », « Professions intellectuelles et scientifiques » et « Employés de type

administratif » le virement bancaire est le mode de paiement le plus utilisé. Quant aux employés non rémunérés, ils sont essentiellement observés dans les catégories des « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » et notamment des « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ».

3. Protection sociale et sécurité au travail

Les questions de protection sociale, les aspects liés à la sécurité au travail ainsi que les avantages dont bénéficient les employés en contrepartie du travail effectué pour leur structure employeuse ont été appréhendés au cours de cette enquête.

S'agissant du niveau de protection sociale qui peut être mesurée par la garantie des « congés annuels payés », des « congés maladies rémunérés », la « retraite/assurance vieillesse », l'« assurance maladie », les « cotisations de sécurité sociale », les « congés de maternité/paternité », l'« assurance d'accidents de travail » et les « prestations familiales », il demeure faible car pour tous ces avantages liés au travail, moins d'un employé sur cinq en bénéficie 18,3% des employés bénéficient des congés annuels payés.

prestations familiales congé de maternité/paternité assurance d'accident de 13,1 travail 14.3 assurance-maladie cotisations de sécurité sociale retraite/assurance vieillesse congés de maladie 17,0 rémunérés congés payés annuels (vacances) 10,0 12,0 14,0 16,0 18,0 20,0 Source: ANSD, ENES 2015

Graphique n°3.1 : Répartition (%) des avantages liés à la protection sociale reçus par les employés

Tout comme les aspects liés à la sécurité sociale, les employés au Sénégal ne bénéficient pas beaucoup des autres avantages sociaux et ceux de sécurité au travail. Les avantages dont bénéficient moins les employés sont respectivement les « structures de garde d'enfants » (2,1%), les « cours de formation » (9,0%), les « primes de rendement (de performance) » (9,1%) et les « indemnités de licenciement/fin de service » (9,7%), [Tableau n°A.4 en annexe]. Les « subventions de repas » demeurant l'avantage dont bénéficient le plus les employés (21,9%).

structures de garde des enfants cours de formation 9,1 prime de rendement (de performance) 9,7 indemnités de licenciement/fin de service 11,5 paiement des heures supplémentaires 11,8 sécurité au travail/équipements ou vêtements de protection 16.3 Transport ou indemnité de transport subvention de repas 8.0 10.0 12,0 14,0 16,0 20.0

Graphique n°3.2 : Répartition (%) des avantages sociaux et ceux liés à la sécurité reçus par les employés

Source: ANSD, ENES 2015

4. Syndicalisation et « Violence » sur les lieux de travail

La syndicalisation est relative aux droits et libertés du travailleur à s'affilier aux mouvements ou groupements de défense des droits des travailleurs. Dans l'exercice de leur emploi, certains travailleurs peuvent être exposés à quelques formes de violence qui peuvent aller des agressions verbales à celles physiques en passant par le harcèlement.

Ces phénomènes inhérents à l'exercice et au milieu du travail ont été mesurés par l'ENES. Ils font l'objet de cette section.

4.1 Syndicalisation des employés au Sénégal

Au Sénégal, la proportion d'employés affiliés à un syndicat ou une association de travailleurs est de 15,1%. L'analyse par région indique que la syndicalisation des employés est concentrée surtout dans les régions Ziguinchor, Saint-Louis, Tambacounda, Thiès, Fatick, Matam, Kédougou et Sédhiou. Diourbel, Louga, Kaolack et Kaffrine s'affichant comme les régions du non syndicalisme.

Tableau n°3.7 : Proportion des employés affiliés à un syndicat ou une association selon la région

REGION		dicat ou d'une autre de travailleurs	Total
	Oui	Non	
DAKAR	14,5	85,5	100,0
ZIGUINCHOR	22,0	78,0	100,0
DIOURBEL	7,4	92,6	100,0
SAINT-LOUIS	16,1	83,9	100,0
TAMBACOUNDA	18,1	81,9	100,0
KAOLACK	13,4	86,6	100,0
THIES	16,8	83,2	100,0
LOUGA	10,7	89,4	100,0
FATICK	20,0	80,0	100,0
KOLDA	14,1	85,9	100,0
MATAM	25,9	74,1	100,0
KAFFRINE	14,6	85,4	100,0
KEDOUGOU	23,1	76,9	100,0
SEDHIOU	21,4	78,6	100,0
SENEGAL	15,1	84,9	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

L'analyse du niveau d'affiliation des employés par sexe montre une distribution relativement égale entre hommes et femmes. Il est noté chez les employés hommes un taux de syndicalisation de 15,4% contre 14,2% chez les femmes.

Tableau n°3.8 : Proportion des employés affiliés à un syndicat ou à une autre association professionnelle par sexe

Sexe	Membre d'un syndicat ou d'une autre association de travailleurs		Total
	Oui	Non	
Masculin	<u>15,4</u>	<u>84,6</u>	100,0
Féminin	<u>14,2</u>	<u>14,2</u> <u>85,8</u>	
Total	15,1	84,9	100,0

L'analyse des raisons de la non affiliation révèle qu'elle est essentiellement due à une méconnaissance des structures d'adhésion sur le lieu de travail pour 22,8% des employés suivi du manque d'intérêt aux affaires publiques (13,9%) et du manque de temps (12,7%).

Tableau n°3.9 : Répartition (%) des raisons de non affiliation des employés à une organisation syndicale

Raison de non affiliation	%
Cela est déconseillé par mon employeur/interdit en raison de la nature de mon emploi	3,2
J'ai une opinion négative du syndicalisme	3,0
Je ne connais aucun syndicat auquel adhérer sur mon lieu de travail	22,8
Je ne vois pas vraiment ce qu'un syndicat peut faire pour m'aider	7,5
On ne m'a jamais proposé d'adhérer	6,8
Je n'ai jamais envisagé d'adhérer	7,4
Je n'ai pas le temps	12,7
Je ne m'intéresse pas aux affaires publiques	13,9
Les cotisations sont élevées	1,4
Autre	21,4
Total	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

4.2 Violence sur les lieux de travail

Les violences verbales et physiques que peuvent subir certains employés dans l'exercice de leur travail de la part d'un collègue, du patron, d'un supérieur ou éventuellement de la clientèle sont appréhendées par l'enquête. Ces formes de violence sont de nature à porter atteinte aux droits fondamentaux de l'individu, notamment son intégrité physique et psychologique ainsi que sa sécurité.

Les agressions verbales sont des actes de violence généralement caractérisés par des injures, humiliations ou menaces de toutes sortes. Les agressions verbales précèdent dans la plupart des cas les agressions physiques. Dans l'exercice de son travail, l'individu peut subir un contact physique intentionnel, occasionnant des blessures, de la part de collègues, du patron ou de la clientèle. Ces violences peuvent se faire sous la forme de gifles, frappes, bousculades, coups de poing, renversement de mobilier, etc.

L'analyse des formes de violence vécues sur les lieux de travail par les employés montre que 17,6% d'entre eux déclarent être exposés à des « agressions verbales, injures et menaces », et 6,4% sont exposés à des « agressions physiques ». L'analyse par région, révèle par ailleurs que les cas d'exposition aux « agressions verbales, injures et menaces » sont respectivement plus importantes Ziguinchor (31,8%), Diourbel (25,0%) et Dakar (21,1%) alors que les cas d'exposition aux « agressions physiques » les plus fréquents sont notés à Ziguinchor (14,0%), Dakar (7,7%), Thiès (7,4%) et Kolda (7,3%).

Le harcèlement sexuel est considéré ici comme tout acte à caractère sexuel commis sur le travailleur, avec ou sans contact physique. Plus précisément, c'est un acte par lequel le travailleur est assujetti au désir d'un individu (collègue, patron, client, etc.), par abus de pouvoir, par l'utilisation de la force ou de la contrainte, ou par toute autre menace explicite ou implicite. Les cas de harcèlement sexuel les plus fréquents sont ceux de la part d'un client/collègue. En effet, 8,0% des employés déclarent avoir été victimes au moins une fois d'un harcèlement de la part d'un client/collègue

alors que les victimes du harcèlement de la part d'un supérieur sont estimées à 0,5% des employés.

Tableau n°3.10 : Répartition des employés selon le type de violence subie sur leur lieu de travail par région

REGION	Dans le cadre de votre travail, êtes vous exposé à des agressions verbales, des injures, des menaces	Dans le cadre de votre travail, êtes vous exposé à des agressions physiques	Au cours de votre vie professionnelle avez vous une fois été victime de harcèlement sexuel	
	Oui	Oui	Oui de la part du supérieur hiérarchique	Oui de la part d'un client/collègue
DAKAR	21,1	7,7	0,3	9,0
ZIGUINCHOR	31,8	14,0	2,1	7,0
DIOURBEL	25,0	5,3	0,1	3,2
SAINT-LOUIS	4,4	3,1	1,0	24,8
TAMBACOUNDA	15,3	4,4	0,0	7,6
KAOLACK	4,4	3,5	1,4	1,9
THIES	18,7	7,4	0,2	5,2
LOUGA	7,6	2,8	0,1	4,4
FATICK	13,6	1,3	0,2	2,4
KOLDA	16,7	7,3	0,4	4,8
MATAM	6,3	4,3	0,0	12,7
KAFFRINE	7,4	3,2	2,0	1,7
KEDOUGOU	16,5	4,2	0,0 9,	
SEDHIOU	2,7	1,2	0,0	7,2
SENEGAL	17,6	6,4	0,4	8,0

Source: ANSD, ENES 2015

Les employés qui ont été victimes d'harcèlement sexuel de la part d'un client/collègue sont surtout concentrés à Saint-Louis, Matam, Kédougou et Dakar.

L'analyse selon le sexe montre que ce sont les hommes qui sont les plus exposés aux cas d'« agressions verbales » et d'« agressions physiques ». S'agissant du harcèlement sexuel la répartition par sexe des cas est pratiquement la même : 8,2% des femmes employées ont été victimes au moins une fois du harcèlement de la part d'un client/employé contre 8,0% pour les hommes.

Tableau n°3.11 : Répartition des employés selon le type de violence subie sur leur lieu de travail par région

	Exp	oosé à des agressior	ns ver	bales	
Sexe	Oui	Non		To	otal
Masculin	19,5	80,5		10	0,0
Féminin	13,0	87,0		10	0,0
Total	17,6	82,4		10	00,0
	Ехро	osé à des agression	s phy	siques	
	Oui	Non		Total	
Masculin	7,4	92,6		100,0	
Féminin	4,0	96,0		100,0	
Total	6,4	93,6		10	0,0
	Vi	ctime du harcèleme	nt se	xuel	
	Oui de la part du supérieur hiérarchique	Oui de la part d'un client/collègue	Nor	n pas du tout	Total
Masculin	0,5	8,0		91,6	100,0
Féminin	0,3	8,2		91,5	100,0
Total	0,4	8,0		91,6	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

Conclusion

Les trois branches d'activités qui emploient le plus, en dehors des activités non classées ailleurs (17,0%), sont dans l'ordre : « Activités spéciales des ménages » (12,3%), « Construction » (11,5%), « Activités de fabrication » (10,4%). En outre, moins d'un employé sur trois (31,1%) dispose d'un bulletin de paie, sans compter que le mode de rémunération le plus usité au Sénégal reste le paiement en espèces

(57,4%), suivi du virement bancaire (20,6%). Cependant, le classement de ces deux modes de paiement change selon le secteur d'activité ou la région.

Par ailleurs, moins d'un employé sur cinq bénéficie de protection sociale. L'avantage le plus fréquent est le fait de bénéficier de congés annuels payés (18,3%). Pour les aspects liés à la sécurité sociale, les « subventions de repas » figurent en première place (21,9%). La proportion d'employés affiliés à un syndicat ou une association de travailleurs n'est que de 15,1%. La méconnaissance des structures d'adhésion sur le lieu de travail (22,8%) constitue principale raison du manque d'adhésion à un syndicat.

Les formes de violence les plus fréquemment vécues sur les lieux de travail par les employés vont des « agressions verbales injures et menaces » (17,6%) aux « agressions physiques » (6,4%). L'analyse par région révèle par ailleurs que les cas d'exposition aux « agressions verbales, injures et menaces » sont plus importantes à Ziguinchor (31,8%), Diourbel (25,0%) et Dakar (21,1%) de même que les cas d'exposition aux « agressions physiques » (14,0% à Ziguinchor, 7,7% pour Dakar).

Chapitre 4 : EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS

Les employeurs engagent généralement des personnes moyennant paiement dans le cadre de leurs activités économiques à la différence de l'indépendant qui gère seul son activité. La création de richesses au sein de l'économie est dans une grande part due à ces catégories d'acteurs du marché du travail. Pour une meilleure connaissance de l'économie, il est alors opportun d'analyser la sphère des activités génératrices de revenus. L'ENES a cherché à déterminer les secteurs d'activités qui ont une propension plus importante à créer des emplois ainsi que les difficultés auxquelles les employeurs sont confrontés pour le développement de leurs activités.

Ce chapitre traite du profil sociodémographique des employeurs et indépendants, du type et nombre d'activités qu'ils gèrent. Le financement, les difficultés de gestion et le caractère formel ou non des activités qu'ils réalisent sont ensuite analysés. Les perspectives d'élargissement ou de délocalisation de leurs activités sont enfin traitées.

1. Profil socio démographique des employeurs et des indépendants

Il est présenté dans cette section les caractéristiques sociodémographiques des employeurs et indépendants.

1.1 Sexe

Parmi les personnes non salariés qui sont dans l'emploi, la majorité (97,8%) est composée de travailleurs pour compte propre dont 58,7% d'hommes et 41,3% de femmes.

Tableau n°4.1 : Répartition (%) des employeurs et travailleurs indépendants par sexe selon le type d'activité principale

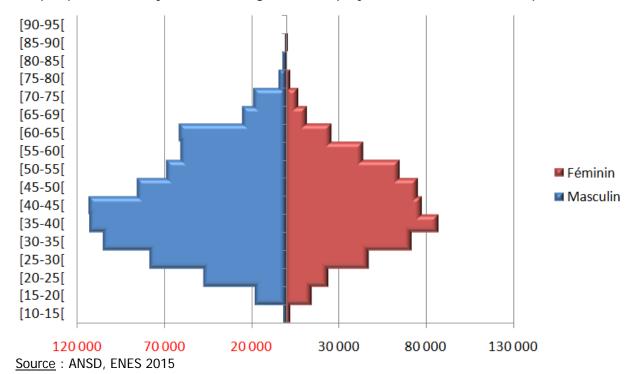
Activité principale	Se	Total	
Activité principale	Masculin	Féminin	
Gère une activité/entreprise	1,7	0,4	2,2
Travaille pour son compte	57,4	40,5	97,8
Total	59,1	40,9	100,0

L'essentiel des « patrons » est constitué d'hommes (79,6% ; contre 20,4% de femmes).

1.2 Age

Le graphique ci-dessous présente la répartition par âge et sexe des employeurs et travailleurs indépendants. Il permet de remarquer que la structure par âge de la population des entrepreneurs est assez comparable entre les hommes et les femmes.

Graphique n°4.1 : Pyramide des âges des employeurs et travailleurs indépendants

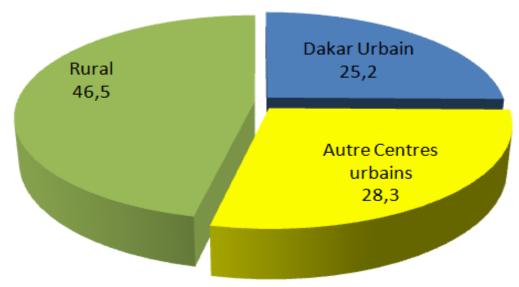


En effet, quel que soit le sexe considéré l'âge médian se situe à 40 ans. En outre la majorité d'entre eux ont un âge compris entre 30 et 50 ans. Environ 55,6% des hommes et 61,4% des femmes se situent dans cette fourchette.

1.3 Lieu de résidence

L'analyse selon le milieu de résidence des travailleurs indépendants et des employeurs, révèle que ces activités sont équitablement réparties entre les centres urbains (Dakar urbain (25,2%) et Autre urbain (28,3%)) et le milieu rural (46,5%).

Graphique n°4.2 : Répartition des employeurs et travailleurs indépendants selon le milieu de résidence



Source: ANSD, ENES 2015

La répartition des employeurs et travailleurs indépendants selon la région de résidence laisse apparaître une prédominance de la région de Dakar qui concentre un peu plus du quart (26,2%) des travailleurs non salariés qui sont dans l'emploi. Ensuite, viennent respectivement Diourbel (15,6%), Thiès (14,4%) et Louga (10,3%).

Alors que ceux qui travaillent pour leur propre compte sont significativement présents dans toutes les régions du pays, ceux qui gèrent une activité/entreprise sont concentrés dans les régions de Thiès et Dakar, avec respectivement 26,6% et 21,2% [Tableau n° 4.2].

Tableau n°4.2 : Répartition (%) des employeurs et travailleurs indépendants selon par type d'activité principale

REGION	Gère une activité/ entreprise	Travaille pour son compte	Total
DAKAR	21,2	26,3	26,2
ZIGUINCHOR	7,5	4,2	4,3
DIOURBEL	6,2	15,8	15,6
SAINT-LOUIS	7,3	4,9	5,0
TAMBACOUNDA	0,4	3,4	3,3
KAOLACK	8,1	3,7	3,8
THIES	26,6	14,1	14,4
LOUGA	7,5	10,4	10,3
FATICK	5,8	3,4	3,4
KOLDA	6,5	4,0	4,0
MATAM	0,9	4,9	4,8
KAFFRINE	1,0	3,8	3,7
KEDOUGOU	0,3	0,3	0,3
SEDHIOU	0,9	0,7	0,7
SENEGAL	100,0	100,0	100,0

2. Type et nombre d'activités

La répartition des employeurs et travailleurs indépendants par branche d'activités ainsi que le nombre d'activités qu'ils ont en leur charge font l'objet de cette section.

2.1 Types d'activités

Les branches d'activités « Agriculture, sylviculture et pêche » et « Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles » constituent les principales branches dans lesquelles s'activent les employeurs et indépendants. En effet, 41,4% des employeurs et indépendants exercent dans le commerce et 23,0% dans l'agriculture au sens large.

L'analyse par type d'activités montre que dans ces branches d'activités, les travailleurs pour compte propre sont mieux représentés.

Tableau n°4.3 : Répartition (%) des employeurs et travailleurs indépendants selon le type d'activité principale et par branche

Branche d'activités	Gère une activité/ entreprise	Travaille pour son compte	Total
Agriculture, Sylviculture, Pêche	14,3	23,2	23,0
Activités extractives	0,0	0,5	0,5
Activités de fabrication	14,5	10,0	10,1
Production Et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,1	0,1
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0,0	0,1	0,1
Construction	19,0	3,9	4,3
Commerce et réparation d'automobiles et motocycles	24,0	41,8	41,4
Transports et entreposage	0,8	3,3	3,2
Hébergement et restauration	2,4	2,7	2,6
Information et Communication	0,4	0,3	0,3
Activités financières et d'assurance	0,9	0,2	0,2
Activités immobilières	0,4	0,2	0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3	0,3	0,3
Activités de service de soutien et de bureau	1,6	0,1	0,2
Enseignement	2,2	0,9	0,9
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,5	0,4	0,4
Autres activités de services n. c. a	13,9	8,7	8,8
Activités Spéciales des ménages	4,9	3,2	3,3
Activités des Organisations extraterritoriales	0,2	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

2.2 Nombre de structures gérées

La plupart des employeurs et travailleurs indépendants (97,5%) n'exerce qu'une seule activité à la fois. Ceux qui ont deux activités à la fois ne sont que 2,4 %.

Tableau n°4.4 : Répartition (%) des employeurs et travailleurs indépendants selon le nombre de structures gérées

Nombre gérées	de	structures	Gère une activité/ entreprise	Travaille pour son compte	Ensemble
1			95,0	97,5	97,5
2			5,0	2,3	2,4
3			0,0	0,1	0,1
4			0,0	0,0	0,0
Total			100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

3. Financement, difficultés de gestion et caractère formel des activités

Plus de 7 employeurs/entrepreneurs sur 10 (71,0%) financent le lancement de leurs activités actuelles sur fonds propres. L'apport familial ou des amis est utilisé par 19,7% des employeurs/entrepreneurs, et celui des connaissances par 3,5%. Les apports les plus faibles dans le financement des employeurs et des indépendants sont ceux provenant des bureaux de prêts sur gages, collecteurs d'épargne, des prêts/aides d'organismes publics, des prêts/aides d'ONG et des tontines.

Alors que les indépendants usent en général de toutes les sources de financement à leur portée pour financer le lancement de leurs activités, les employeurs, en revanche, utilisent le plus souvent et plus que les indépendants l'apport de connaissance, le prêt bancaire, et à la limite leurs fonds propres.

Tableau n°4.5 : Répartition (%) des sources de financement au démarrage des activités des employeurs et des indépendants

Dringingle course de financement du	Statut dans l'e	mploi	
Principale source de financement du lancement de l'activité actuelle	Employeurs (Gérant/ entrepreneur)	Indépendant	Ensemble
Fonds propres	69,8	71,1	71,0
Famille/Amis	12,1	19,8	19,7
Une connaissance	10,0	3,3	3,5
Prêts d'institutions de micro finance (y compris les coopératives)	0,4	0,6	0,6
Prêt bancaire	6,0	1,1	1,2
Prêt d'opérateurs financiers informels (prêteurs)	0,0	1,1	1,1
Bureaux de prêts sur gages, collecteurs d'épargne	0,0	0,0	0,0
Prêt/aide d'organismes publics	0,0	0,1	0,1
Tontine	0,0	0,9	0,8
Crédit fournisseur	0,5	1,5	1,4
Prêt/aide d'ONG	1,2	0,4	0,4
Total	100,0	100,0	100,0

Les difficultés de gestion auxquelles les employeurs ou indépendants peuvent être souvent confrontées sont de plusieurs ordres : financier, manque de qualification, faiblesse des compétences managériales, manque de compréhension de la réglementation juridique, concurrence sur le marché, etc. Selon l'ENES, 65,0% des employeurs/indépendants considèrent que l'insuffisance de ressources financières constitue la principale difficulté à laquelle ils sont confrontés dans la gestion de leurs activités.

Les indépendants sont en général affectés par toutes des sortes de difficultés autant que l'ensemble des employeurs et indépendants réunis. Toutefois, les difficultés relatives à la concurrence sur le marché, à la faible qualification du personnel, aux réglementations juridiques, à la pénurie de main-d'œuvre et à l'innovation des produits éprouvent le plus souvent les employeurs.

Tableau n°4.6 : Répartition (%) des principales difficultés avancées par les employeurs et les indépendants dans la gestion de leurs activités

	Employeurs (Gérant/entrepreneur)	Indépendant	Ensemble
Ressources financières insuffisantes	38,4	65,6	65,0
Faible qualification du personnel	4,3	0,8	0,9
Compétence managériale	0,0	0,3	0,3
Réglementations juridiques	4,2	0,6	0,7
Pénuries de matières premières (ruptures de la chaîne d'approvisionnement)	2,6	3,2	3,2
Pénurie de main-d'œuvre	3,7	1,5	1,5
Incertitudes politiques	0,0	0,0	0,0
Accès à la technologie	1,0	1,3	1,3
Innovation de produits	1,3	0,4	0,4
Concurrence sur le marché	21,6	12,7	12,9
Problèmes avec l'administration	0,4	0,7	0,7
Autre	22,6	13,0	13,2
Total	100,0	100,0	100,0

Le caractère formel ou non formel des activités gérées par les employeurs et travailleurs indépendant a été mesuré pour les entreprises associatives, les ONG, les PME familiales non agricoles, les exploitations agricoles familiales, les exploitations agricoles non familiales, les sociétés privées, les PME familiales agricoles etc.; les entreprises publiques ou parapubliques de même que les activités de l'administration étant considérées comme formelles. Une entreprise/activité est considérée comme formelle si elle dispose d'un enregistrement quelconque (Registre de commerce, Numéro d'identification nationale des entreprises et associations (NINEA), Numéro d'identification fiscal ou Sécurité sociale/IPRES/inspection du travail) et tient une comptabilité.

Selon l'ENES, 95,6% des activités ou entreprises sont informelles. Alors que les activités gérées par les employeurs ou indépendants à Dakar sont le plus souvent de

type formel, celles qui sont réalisées dans les autres régions sont concentrées dans l'informel.

Tableau n°4.7 : Répartition (%) des activés gérées par les employeurs et indépendants selon le caractère formel ou pas par région

DECLON	Statut de l'activité		Takal	
REGION	Non Formel	Formel	- Total	
DAKAR	88,3	11,7	100,0	
ZIGUINCHOR	97,5	2,5	100,0	
DIOURBEL	99,1	0,9	100,0	
SAINT-LOUIS	97,7	2,3	100,0	
TAMBACOUNDA	98,6	1,4	100,0	
KAOLACK	99,0	1,0	100,0	
THIES	96,1	3,9	100,0	
LOUGA	98,2	1,8	100,0	
FATICK	97,4	2,6	100,0	
KOLDA	99,1	0,9	100,0	
MATAM	100,0	0,0	100,0	
KAFFRINE	100,0	0,0	100,0	
KEDOUGOU	97,8	2,3	100,0	
SEDHIOU	97,1	2,9	100,0	
SENEGAL	95,6	4,4	100,0	

Source: ANSD, ENES 2015

4. Perspectives d'élargissement ou de délocalisation des activités

Les personnes employeuses ou exerçant pour leur compte propre peuvent être animées par un désir d'étendre leur société/entreprise ou d'intégrer des entreprises plus structurées ou par la volonté de changer de domaine d'activités. Pour ce faire, elles entreprennent des démarches en guise d'un autre travail ou d'une transition vers une nouvelle activité en remplacement ou pour diversifier leur activité. La recherche d'un autre emploi ou activité pour diversifier celle exercée et la volonté de délocalisation des activités ont été saisies lors de cette enquête.

Les résultats montrent que la recherche d'un emploi supplémentaire pour les employeurs et les indépendants n'est pas très développée. En effet, ils sont 4,5% parmi les employeurs à déclarer avoir cherché un emploi supplémentaire pour diversifier leur activité au cours des 4 dernières semaines ayant précédé l'enquête. C'est dans la région de Kaolack que la recherche d'un emploi supplémentaire est plus importante chez les employeurs ou indépendants. Dans cette région, 12,0% de cette catégorie de travailleurs déclarent chercher un emploi supplémentaire (cf. Tableau n°A.5 en annexe).

En ce qui concerne la perspective de délocalisation des activités, peu d'employeurs ou indépendants l'envisagent. En effet, ils sont plus 8 sur 10 employeurs ou indépendants (80,7%) à ne pas n'envisagé de délocaliser leur entreprise/activités ailleurs. Ils sont surtout concentrés à Dakar et Thiès. Mais on les retrouve fréquemment à Diourbel, Kaffrine, Tambacounda, Louga et Fatick. Une volonté de délocalisation vers la capitale est exprimée par 3,8% des employeurs et indépendants, notamment à Tambacounda, Ziguinchor, Kolda, Fatick, Sédhiou, Matam et Kaolack [Tableau n° 4.8].

Tableau n°4.8 : Répartition des employeurs et indépendants selon la volonté de délocalisation des activités par région

	Non	Déménager à la capitale	Déménager dans une petite ou grande ville (autre que la capitale)	Déménager dans une zone rurale	Partir dans un autre pays	Sans opinion	Total
DAKAR	86,1	2,9	0,4	0,5	3,3	6,8	100,0
ZIGUINCHOR	74,6	7,4	2,1	0,5	1,9	13,6	100,0
DIOURBEL	82,7	3,4	0,0	0,3	2,1	11,7	100,0
SAINT-LOUIS	76,9	2,6	2,2	1,6	0,5	16,2	100,0
TAMBACOUNDA	81,6	8,6	1,0	0,2	1,6	7,1	100,0
KAOLACK	64,2	4,6	5,0	1,7	2,0	22,6	100,0
THIES	85,0	2,9	2,7	0,3	0,5	8,7	100,0
LOUGA	81,5	3,9	3,1	0,8	2,9	7,8	100,0
FATICK	81,1	5,9	5,0	1,8	1,0	5,1	100,0
KOLDA	73,9	6,5	10,8	0,5	0,5	7,9	100,0
MATAM	58,1	4,7	0,2	0,0	2,1	34,9	100,0
KAFFRINE	82,7	1,1	4,1	0,5	1,6	10,1	100,0
KEDOUGOU	66,9	0,8	3,3	1,7	1,5	25,9	100,0
SEDHIOU	68,2	4,7	5,7	1,1	3,5	16,8	100,0
SENEGAL	80,7	3,8	2,1	0,6	2,0	10,9	100,0

Conclusion

D'après l'ENES, parmi les personnes non salariées qui sont dans l'emploi, la majorité (97,9%) est composée de travailleurs indépendants avec un âge médian se situant à 40 ans quel que soit le sexe considéré. La majorité d'entre est âgée entre 30 et 50 ans.

Malgré la diversité des activités développées, 97,5% des employeurs et travailleurs indépendants n'exerce qu'une seule activité à la fois. Ceux qui ont deux activités à la fois ne sont que 2,4%. Par ailleurs, 41,5% des employeurs et indépendants sont dans le commerce ou la réparation d'automobiles et motocycles, et 23,1% dans l'agriculture au sens large.

Les employeurs et travailleurs indépendants financement eux-mêmes en général le lancement de leurs activités à partir de leurs fonds propres (71,1%). Sinon, c'est plutôt l'apport familial ou des amis (19,7%), ou celui des connaissances (3,5%) qui est utilisé. Ainsi, il n'est pas surprenant que 65,0% parmi eux évoquent l'insuffisance de ressources financières comme leur principale difficulté.

Quelles que soient les difficultés auxquelles ils font face, très peu d'employeurs et travailleurs indépendants (4,5%) sont mus par la recherche d'un emploi supplémentaire, et seuls 8,4% d'entre eux envisagent de délocaliser leurs activités.

Chapitre 5 : AIDES FAMILIAUX

Les aides familiaux sont par définition des personnes non salariés qui travaillent dans les activités productrices des ménages. Cette absence de rémunération fait qu'ils ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'emploi. Néanmoins l'analyse de cette catégorie d'acteurs du marché du travail est d'un intérêt certain quant à la connaissance de la production des biens et services de l'économie.

Il est question dans ce chapitre de présenter la structure des aides familiaux en termes de caractéristiques démographiques notamment le sexe et leur milieu de résidence, leur niveau d'étude et/ou de qualification professionnelle, les bénéfices et avantages qu'ils tirent de leurs activités, le type d'activités réalisées dans les unités de production, leur volonté ou non de changer d'activité et les « violences » éventuelles subies sur leur lieu de travail.

1. Répartition et profil socio démographique

C'est dans les régions de Thiès (15,7%), Kolda (13,3%), Louga (12,9%), Kaffrine (12,5%) et Fatick (10,2%) que la présence des aides familiaux dans la production des biens et services est plus importante.

Tableau n°5.1 : Répartition (%) des aides familiaux par sexe selon la région

DEGLON	Se	Total	
REGION	Masculin Féminin		
DAKAR	2,5	2,9	2,7
ZIGUINCHOR	5,9	7,7	6,8
DIOURBEL	5,6	0,8	3,3
SAINT-LOUIS	4,0	2,2	3,1
TAMBACOUNDA	7,2	7,8	7,5
KAOLACK	4,4	2,0	3,2
THIES	17,1	14,2	15,7
LOUGA	9,7	16,4	12,9
FATICK	9,9	10,4	10,2
KOLDA	12,4	14,2	13,3
MATAM	2,1	0,4	1,3
KAFFRINE	11,6	13,4	12,5
KEDOUGOU	1,9	1,2	1,6
SEDHIOU	5,6	6,4	6,0
SENEGAL	100,0	100,0	100,0

Les résultats de l'ENES montrent que selon la région, la composition des aides familiaux entre hommes et femmes présente de grandes disparités même si dans l'ensemble les hommes sont un peu plus représentés avec 51,9% contre 48,1% de femmes. Les aides familiaux de sexe masculin sont surtout présents à Thiès, Diourbel, Kaolack, Saint-Louis, Kédougou et Matam alors que les femmes sont plutôt concentrées dans les régions de Louga, Kolda, Kaffrine, Ziguinchor principalement, et dans une moindre mesure dans les régions de Fatick, Tambacounda, Sédhiou et Dakar.

Tableau n°5.2 : Répartition (%) des aides familiaux par région selon le sexe

BEGLON	Sex	ке	+
REGION	Masculin	Féminin	Total
DAKAR	48,5	51,5	100,0
ZIGUINCHOR	45,3	54,7	100,0
DIOURBEL	87,7	12,3	100,0
SAINT-LOUIS	66,5	33,5	100,0
TAMBACOUNDA	50,0	50,0	100,0
KAOLACK	70,5	29,5	100,0
THIES	56,5	43,5	100,0
LOUGA	39,0	61,0	100,0
FATICK	50,8	49,2	100,0
KOLDA	48,4	51,6	100,0
MATAM	85,8	14,2	100,0
KAFFRINE	48,2	51,8	100,0
KEDOUGOU	63,1	36,9	100,0
SEDHIOU	48,8	51,3	100,0
SENEGAL	51,9	48,1	100,0

2. Niveau d'étude et/ou de qualification professionnelle

Les niveaux d'étude et de qualification des aides familiaux ont été appréhendés durant l'ENES. Il sera présenté successivement leur niveau d'étude ensuite la qualification professionnelle des aides familiaux.

2.1 Niveau d'étude

Parmi les aides familiaux ayant fréquenté l'école, 44,3% ont le niveau Primaire2 c'est-à-dire allant de la classe du cours élémentaire 2^e année (CE2) au cours moyen 2^e année (CM2), et 30,9% ont le niveau Secondaire 1^{er} cycle général c'est-à-dire entre les classes de 6^e et de 3^e. Il ressort ainsi de ces résultats que 3 aides familiaux sur 4 ont un niveau d'éducation compris entre le CE2 et la classe de 3^e secondaire.

Tableau n°5.3 : Répartition des aides familiaux selon leur niveau de d'éducation par région

Région	Préscolaire	Primaire1 (CI-CE1)	Primaire2 (CE2-CM2)	Secondaire 1er cycle général (6°-3°)	Secondaire 1er cycle Technique et professionnel	Secondaire 2e cycle général (seconde-Terminal)	Secondaire 2e cycle Technique et professionnel	Supérieur général	Supérieur Technique et professionnel	Total
DAKAR	0,0	17,8	47,1	17,7	0,0	17,4	0,0	0,0	0,0	100,0
ZIGUINCHOR	0,0	9,5	29,6	42,1	0,6	17,1	0,6	0,5	0,0	100,0
DIOURBEL	0,0	35,9	29,9	26,2	0,0	8,0	0,0	0,0	0,0	100,0
SAINT-LOUIS	5,4	6,3	41,0	35,1	3,2	3,6	0,0	5,4	0,0	100,0
TAMBACOUNDA	0,0	18,5	49,5	28,9	0,8	2,4	0,0	0,0	0,0	100,0
KAOLACK	0,0	12,5	32,2	39,7	7,8	7,8	0,0	0,0	0,0	100,0
THIES	0,0	16,9	47,5	27,9	1,5	4,9	0,0	0,7	0,5	100,0
LOUGA	2,5	18,7	40,5	29,7	0,0	8,7	0,0	0,0	0,0	100,0
FATICK	0,0	13,9	48,4	26,6	0,0	10,8	0,0	0,2	0,2	100,0
KOLDA	0,0	16,4	52,3	28,4	0,0	2,7	0,3	0,0	0,0	100,0
MATAM	0,0	8,6	8,6	82,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0
KAFFRINE	0,0	20,7	51,6	27,0	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	100,0
KEDOUGOU	1,1	11,3	47,4	36,7	0,0	3,6	0,0	0,0	0,0	100,0
SEDHIOU	0,0	11,2	33,8	46,0	0,0	9,0	0,0	0,0	0,0	100,0
SENEGAL	0,3	15,4	44,3	30,9	0,8	7,7	0,1	0,4	0,2	100,0

2.2 Niveau de qualification professionnelle

Les aides familiaux sont principalement constitués d'« Agriculteurs et d'ouvriers qualifiés de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche » (72,6%) et de « Professions élémentaires » (21,1%). Cette prédominance des ouvriers agricoles se retrouve dans presque toutes les régions du Sénégal sauf à Dakar où 48,1% des aides familiaux travaillent comme personnel des services directs aux particuliers. Dans les régions de Fatick, Kédougou et Sédhiou, la catégorie « professions

élémentaires » est la plus représentée parmi les aides familiaux. Dans ces trois régions les professions élémentaires regroupent respectivement 56,0%, 64,7% et 89,5% des aides familiaux.

Selon la Classification internationale Type par industries (CITP), les « Professions élémentaires » sont constitués essentiellement des aides familiaux, des techniciens de surface et du nettoiement, des manœuvres de l'enlèvement d'ordures et matériels de recyclage et trieurs de déchets, des laveurs de véhicules, des laveurs et repasseurs de linge, des manœuvres de l'agriculture (sourgha), des manœuvres des mines et carrières et du bâtiment, des manœuvres des industries manufacturières, des emballeurs à la main, des conducteurs de véhicules et de machines de traction animale, des porteurs d'eau et ramasseurs de bois, etc. (voir tableau n°A.6 en annexe). De même, les vendeurs ambulants et les petits métiers de la rue (cireurs de chaussure par exemple) font également partie de ce groupe.

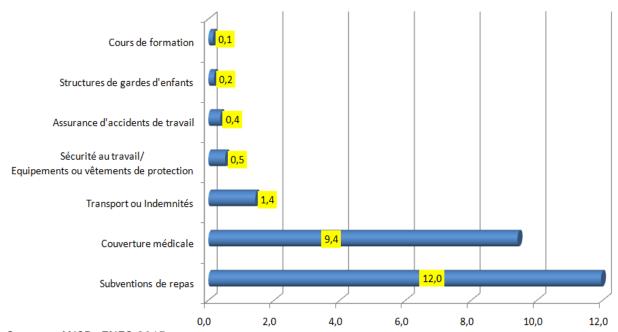
3. Bénéfices et avantages

Les aides familiaux bénéficient globalement de peu d'avantages en contrepartie du travail effectué dans les unités de production qui les occupent.

S'agissant des subventions de repas, seule une proportion de 12,0% des aides familiaux en bénéficient. La couverture médicale demeure très peu répandue chez les aides familiaux. En effet, ils ne sont que 9,4% à en bénéficier.

Concernant les autres avantages tels que le transport ou indemnités de transport, la sécurité au travail, l'assurance pour les accidents de travail, le bénéfice des structures de garde d'enfants ou bien le suivi des cours de formation, les aides familiaux en bénéficient dans des proportions très faibles (moins de 1,5%).

Graphique n°5.1 : Proportion (%) des aides familiaux selon la nature de l'avantage reçu en contrepartie du travail



4. Type d'activités réalisées

La répartition des aides familiaux par branche d'activité révèle que 78,5% d'entre eux travaillent dans le secteur agricole au sens large (agriculture, sylviculture et pêche). En outre, ils sont 14,6% parmi eux à travailler dans les activités spéciales des ménages.

Tableau $n^{\circ}5.4$: Proportion des aides familiaux par région selon la branche d'activités

	DAKAR	ZIGUINCHOR	DIOURBEL	SAINT-LOUIS	TAMBA	KAOLACK	THIES	LOUGA	FATICK	KOLDA	MATAM	KAFFRINE	KEDOUGOU	SEDHIOU	SENEGAL
Agriculture, Sylviculture, Pêche	28,5	88,5	89,5	68,5	74,8	91,2	95,0	78,8	69,0	87,9	30,1	96,4	59,4	16,2	78,5
Activités extractives	0,0	0,0	0,0	1,1	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,3	5,9	0,0	0,2
Activités de fabrication	0,0	0,4	0,7	1,1	0,4	1,8	0,6	0,1	0,1	0,1	0,0	0,5	0,0	0,2	0,4
Production Et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	0,0	0,0	1,5	1,7	0,0	0,0	0,0	0,3	0,1	0,2	0,0	0,7	0,2	0,0	0,3
Commerce et réparation d'automobiles et motocycles	25,3	1,7	0,6	8,2	0,8	0,0	1,6	1,1	1,6	0,8	46,5	0,4	2,7	0,3	2,5
Transports et entreposage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,3	0,0	0,0	0,0	0,1
Hébergement et restauration	6,6	0,2	0,3	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,3
Activités financières et d'assurance	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,3	0,2	0,2	0,1
Activités immobilières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0
Enseignement	0,0	0,0	3,0	5,4	0,0	0,0	0,0	3,0	0,1	0,3	0,0	0,2	0,4	0,0	0,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,0	0,0	0,0	1,1	0,0	0,0	0,0	0,3	0,5	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Autres activités de services n. c. a	28,2	2,7	3,0	0,6	0,3	1,5	0,4	4,8	0,3	0,3	1,0	0,5	0,9	0,3	2,0
Activités Spéciales des ménages	11,4	6,3	1,5	11,8	22,4	5,1	2,2	11,8	27,6	9,9	11,2	0,7	29,4	82,7	14,6
Activités des Organisations extraterritoriales	0,0	0,2	0,0	0,6	0,1	0,5	0,0	0,0	0,3	0,3	1,0	0,0	0,4	0,0	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

En tenant compte de la répartition géographique, la proportion des aides familiaux par branche d'activité varie d'une région à l'autre. A Dakar la part d'aides familiaux engagés dans l'agriculture est de 28,5%, 25,3% pour le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles et 28,2% pour les autres activités de services non classées ailleurs. Par contre, à Sédhiou, 82,7% des aides familiaux sont concentrés dans les activités spéciales des ménages.

5. Volonté de changer d'emploi et « violence » sur le lieu de travail

Le travail des aides familiaux comme celui des indépendants est considéré comme emploi vulnérable. La situation des aides familiaux sur le marché du travail est souvent qualifiée de transitoire. Par conséquent, l'analyse de leur volonté éventuelle de changer d'emploi est de mise. Il est aussi présenté dans cette section les cas de violence subis sur les lieux de travail.

5.1 Volonté de changer d'emploi

Il ressort de l'analyse des résultats de l'ENES, que 44,8% des aides familiaux souhaitent changer d'occupation principale. Selon la région, la volonté des aides familiaux de changer d'emploi présente des disparités énormes. Si plus de la moitié des aides familiaux souhaiteraient conserver leur occupation principale actuelle, cette proportion atteint des niveaux élevés dans certaines régions. Ils sont, en effet, 92,1%, 77,7%, 73,8%, 72,7% et 70,4% respectivement à Sédhiou, Kolda, Saint-Louis, Kédougou et Tambacounda à déclarer ne pas vouloir changer d'occupation principale. En revanche, les aides familiaux qui souhaiteraient changer d'occupation principale sont concentrés à Dakar, Ziguinchor, Diourbel, Louga, Thiès et Kaffrine.

Tableau n°5.5 : Répartition (%) des aides familiaux selon leur souhait de changer d'occupation principale par région

REGION	Souhait de changemen	Souhait de changement d'occupation principale					
REGION	Oui	Non	Total				
DAKAR	52,4	47,6	100,0				
ZIGUINCHOR	54,1	46,0	100,0				
DIOURBEL	56,6	43,5	100,0				
SAINT-LOUIS	26,2	73,8	100,0				
TAMBACOUNDA	29,6	70,4	100,0				
KAOLACK	37,4	62,6	100,0				
THIES	59,9	40,1	100,0				
LOUGA	57,6	42,4	100,0				
FATICK	36,2	63,9	100,0				
KOLDA	22,3	77,7	100,0				
MATAM	24,3	75,8	100,0				
KAFFRINE	71,5	28,5	100,0				
KEDOUGOU	27,3	72,7	100,0				
SEDHIOU	7,9	92,1	100,0				
SENEGAL	44,8	55,2	100,0				

5.2 Violence sur le lieu du travail

Les formes de violences appréhendées durant l'ENES sont : les « agressions verbales, injures, menaces, etc. », les « agressions physiques » et le « harcèlement sexuel ». Dans l'ensemble, les cas de violence vécus par les aides familiaux sur leur lieu de travail sont plutôt rares. En effet, 3,2% des aides familiaux déclarent être exposés à des agressions verbales, injures ou menaces. Ils sont 0,8% à déclarer être exposés à des agressions physiques. S'agissant du harcèlement sexuel, 0,1% des aides familiaux ont déclaré avoir subi au moins une fois un harcèlement sexuel de la part du supérieur hiérarchique et 2,6% d'entre eux reconnaissent avoir été victimes au moins une fois un harcèlement sexuel de la part de clients ou collègues dans leur lieu de travail.

Tableau n°5.6 : Taux d'agression verbale, physique et de harcèlement sexuel par région

REGION	Dans le cadre de votre travail, êtes vous exposé à des agressions verbales, des injures, des menaces	Dans le cadre de votre travail, êtes vous exposé à des agressions physiques	professionnelle,	de votre vie avez-vous une fois narcèlement sexuel
	Oui	Oui	Oui de la part du supérieur hiérarchique	Oui de la part d'un client/collègue
DAKAR	6,6	0,0	0,0	9,3
ZIGUINCHOR	2,6	3,3	0,2	5,2
DIOURBEL	1,0	0,3	0,3	1,5
SAINT-LOUIS	0,0	0,0	0,0	15,8
TAMBACOUNDA	6,3	2,9	0,0	4,3
KAOLACK	0,0	0,9	0,0	0,9
THIES	10,8	0,6	0,0	0,3
LOUGA	0,2	0,1	0,0	2,5
FATICK	4,6	0,4	0,0	0,5
KOLDA	1,1	1,2	0,3	4,0
MATAM	0,0	0,0	0,0	1,0
KAFFRINE	0,3	0,3	0,2 0,2	
KEDOUGOU	0,8	0,2	1,3 0,9	
SEDHIOU	0,0	0,0	0,0	1,8
SENEGAL	3,2	0,8	0,1	2,6

Conclusion

C'est dans les régions de Thiès (15,7%), Kolda (13,3%), Louga (12,9%), Kaffrine (12,5%) et Fatick (10,2%) que la présence des aides familiaux dans la production des biens et services est la plus importante, soit un total de 64,5% des aides familiaux. La répartition par sexe fait ressortir une légère surreprésentation des hommes (51,9%) sur les femmes (48,1%).

Le niveau d'éducation de la plupart des aides familiaux est compris entre la classe CE2 du cycle primaire et la classe de 3° du cycle moyen. Ce sont principalement des « Agriculteurs et d'ouvriers qualifiés de l'agriculture de la sylviculture et de la pêche » (72,6%) ou sont de la catégorie des « Professions élémentaires » (21,1%). Ils bénéficient de peu d'avantages en contrepartie du travail effectué dans les unités de production qui les occupent. Près de 44,8% d'entre eux souhaiteraient changer d'occupation principale.

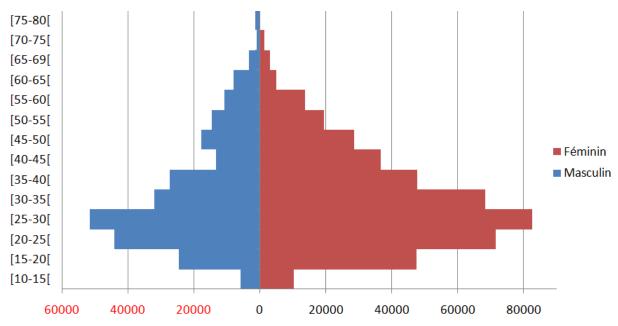
Au plan sécuritaire dans le lieu de travail, les cas de violence ou de harcèlements sexuels vécus par les aides familiaux sur leur lieu de travail sont plutôt rares.

Chapitre 6: POPULATION AU CHOMAGE

Ce chapitre traite de la situation des chômeurs. Il y est question de caractériser les chômeurs en termes de structure par âge et par sexe, de niveau et/ou de qualification professionnelle, des techniques et canaux de recherche de l'emploi, de la durée passée dans cette situation de chômage actuelle, des besoins de financement ainsi que des perspectives d'insertion.

1. Structure par âge et par sexe des chômeurs

La population sénégalaise est caractérisée par sa jeunesse. En effet, selon les résultats du RGPHAE la moitié de la population sénégalaise est âgée de moins de 18 alors que l'âge médian est de 17 ans chez les hommes et de 19 ans chez les femmes.



Graphique n°6.1 : Pyramide des âges de la population au chômage

Source: ANSD, ENES 2015

Aussi bien chez les femmes que chez les hommes, la distribution du nombre de chômeurs selon l'âge est unimodale. Le mode de cette distribution ou la tranche d'âge la plus touchée par le chômage reste les « 25-29 ans » autant pour les femmes

que les hommes. Pour ce groupe d'âge, le taux de chômage est 15,5% chez les hommes et 30,2% chez les femmes.

2. Chômage et niveau d'éducation et/ou de qualification professionnel

Le chômage touche en majorité les personnes ayant un niveau d'éducation primaire 2 c'est-à-dire du cours élémentaire 2 année jusqu'au cours moyen 2 année (35,5%), et celles de niveau du cycle moyen c'est-à-dire de la classe de 6 à la 3 (24,4%) représentant ainsi plus de la moitié (59,9%) des personnes au chômage. On observe cette situation plus particulièrement dans les régions Ziguinchor, Kaolack, Fatick et Kédougou. En outre, les chômeurs disposant du niveau primaire 2 sont également surreprésentés dans les régions Diourbel et Kaffrine alors que ceux ayant le niveau du moyen se trouvent fréquemment à Louga, Kolda et Sédhiou.

Les chômeurs disposant du niveau primaire 1 (CI au CE1) sont peu notés à Dakar, Ziguinchor, Saint-Louis et Fatick. En revanche, les chômeurs ayant le niveau de l'enseignement secondaire sont très fréquents à Kédougou et Sédhiou.

Le chômage est aussi présent chez les personnes ayant un niveau d'étude supérieur. En effet, 16,3% des personnes au chômage ont un niveau d'étude soit 10,6% pour l'enseignement supérieur général et 5,7% pour le supérieur technique ou professionnel. Les chômeurs ayant fréquenté l'enseignement supérieur général sont surtout concentrés à Dakar et Louga alors que ceux ayant le niveau du supérieur technique ou professionnel sont surtout à Dakar et Saint-Louis.

Tableau n°6.1 : Répartition (%) des chômeurs par région selon leur niveau de d'éducation

REGION	Préscolaire	Primaire1 (CI-CE1)	Primaire2 (CE2-CM2)	Secondaire 1er cycle général (6º-3º)	Secondaire 1er cycle Technique et professionnel	Secondaire 2e cycle général (seconde-Terminal)	Secondaire 2e cycle Technique et professionnel	Supérieur général	Supérieur Technique et professionnel	Total
DAKAR	0,0	7,5	30,6	24,3	2,1	9,8	2,7	14,0	9,0	100,0
ZIGUINCHOR	0,0	4,9	37,7	30,5	0,0	16,1	1,0	6,0	3,9	100,0
DIOURBEL	0,0	7,5	55,3	20,5	2,5	8,0	0,0	5,4	0,8	100,0
SAINT-LOUIS	0,0	2,1	34,3	20,3	3,6	20,6	1,7	10,0	7,3	100,0
TAMBACOUNDA	0,0	11,3	26,3	21,5	2,8	33,8	0,0	2,8	1,4	100,0
KAOLACK	0,0	10,8	41,0	27,7	3,3	4,5	1,1	9,8	1,8	100,0
THIES	0,0	11,4	44,1	18,4	2,2	9,9	1,1	9,2	3,8	100,0
LOUGA	0,0	22,8	24,8	31,9	1,1	7,5	0,0	11,8	0,0	100,0
FATICK	0,0	6,6	45,3	26,2	2,9	8,4	2,9	5,3	2,4	100,0
KOLDA	0,0	9,7	30,7	31,0	2,0	15,3	1,9	9,5	0,0	100,0
MATAM	3,6	15,4	35,6	27,7	0,0	11,2	3,3	3,3	0,0	100,0
KAFFRINE	0,0	25,5	52,9	9,2	0,0	4,6	0,0	7,8	0,0	100,0
KEDOUGOU	0,0	16,6	40,0	35,6	3,4	3,5	0,0	0,0	0,8	100,0
SEDHIOU	0,0	9,3	36,6	38,8	0,0	15,4	0,0	0,0	0,0	100,0
SENEGAL	0,1	9,1	35,5	24,4	2,1	10,8	1,9	10,6	5,7	100,0

L'analyse du niveau d'étude des personnes au chômage doit être complétée par celle portant sur les diplômes ou certifications obtenus pour une appréciation des compétences des personnes au chômage ou ceux qui cherchent un emploi.

L'analyse des diplômes obtenus par les personnes au chômage montre que 39,9% d'entre eux n'ont aucun diplôme. Un quart des chômeurs (25,0%) possède le CEPE/CFEE et ceux ayant le Brevet de fin d'études moyennes (BFEM) représentent 13,3%. Alors que les chômeurs qui n'ont aucun diplôme ou ont le CFEE, le BEP ou la

maîtrise sont le plus souvent des femmes, les autres chômeurs diplômés sont le plus fréquemment des hommes.

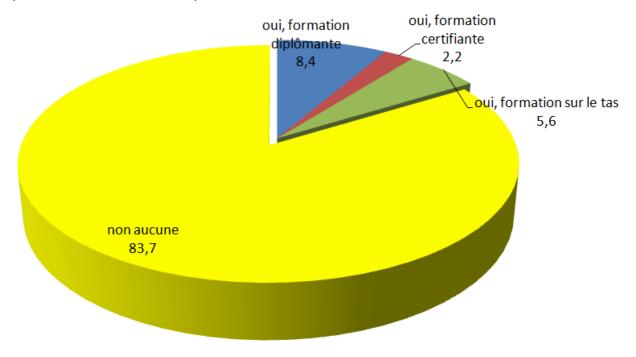
Tableau n°6.2 : Répartition (%) des personnes au chômage selon le diplôme le plus élevé obtenu par sexe

Diplâma obtanu	Se	Sexe		
Diplôme obtenu	Masculin	Féminin	Total	
Aucun	32,1	46,5	39,9	
CEPE/CFEE	24,2	25,6	25,0	
BFEM	17,5	9,8	13,3	
CAP	1,2	1,0	1,1	
ВЕР	0,3	0,7	0,5	
BAC/DT/BT	9,4	7,8	8,6	
BTS	2,4	0,2	1,2	
Licence/Bachelor	4,3	2,1	3,1	
Maîtrise/équivalent	3,9	3,9	3,9	
Diplôme d'ingénieur/équivalent	3,7	2,1	2,9	
Doctorat	0,8	0,0	0,4	
Autres	0,1	0,2	0,2	
Total	100,0	100,0	100,0	

Source: ANSD, ENES 2015

S'agissant de la qualification professionnelle et technique, les résultats de l'enquête montrent que 83,7% des chômeurs n'ont pas suivi de formation professionnelle ou technique, ou une autre formation qualifiante. Les chômeurs ayant suivi une formation professionnelle ou technique, ou même qualifiante, représentent respectivement 8,4% pour les formations diplômantes, 2,2% pour celles certifiantes et 5,6% pour les formations sur le tas.

Graphique n°6.2 : Répartition (%) des personnes au chômage selon la formation professionnelle ou technique suivie



3. Chômage et techniques ou canaux de recherche d'emploi

Les techniques et canaux de recherche d'emploi ont été appréhendés et particulièrement pour les personnes au chômage. Il ressort de l'analyse des résultats de l'ENES, que la principale démarche² empruntée par les demandeurs d'emploi reste « les demandes faites à des amis, la famille ou des collègues » utilisée par 21,8% des demandeurs, suivie de « Candidature à une ou plusieurs annonces d'emploi(s) » (18,0%) et « Candidature spontanée auprès d'usines, de fermes, de marchés, de magasins ou autres » (14,9%).

Il convient aussi de signaler que 30,1% des demandeurs déclarent ne pas faire de « démarche spécifique » principalement dans la recherche d'emploi.

-

² Voir tableau n°A.7 en annexe

4. Durée du chômage et besoins de financement

La mesure de l'activité ou du niveau de chômage du moment, c'est-à-dire faisant référence aux sept derniers jours ayant précédé la collecte des données, peut, sous certaines angles, présenter des limites du fait de la conjoncture et de la saisonnalité des activités économiques. Dans ce contexte, mesurer la durée du chômage permet de disposer d'une caractéristique essentielle du marché du travail.

Les personnes au chômage ont fait en moyenne 11,6 mois dans le chômage soit pratiquement 1 an sans emploi bien qu'elles aient cherché du travail et étaient disponibles. C'est dans les régions de Matam (22,8), Saint-Louis (15,3), Ziguinchor (14,8), Kédougou (14,8), Kaffrine (14,7) et Dakar (13,9) que la durée du chômage est la plus longue. Il convient aussi de noter que les femmes (13,1) passent plus temps dans le chômage que les hommes (10,5) (voir tableau n°A.8 en annexe).

Toutefois, en raison de la présence éventuelle des chômeurs « découragés » caractérisés par des longues durées de chômage entrainant souvent l'arrêt des recherches d'emploi sur le marché du travail, la durée moyenne peut cacher des disparités importantes quant à la mesure du temps mis en situation de chômage.

La durée médiane des chômeurs actuels est de 3 mois. Elle varie considérablement selon les régions et le sexe (3 pour les hommes, 5 pour les femmes). Alors qu'elle est respectivement de 7 et 8 mois à Saint-Louis et Matam, elle n'est que d'un mois à Louga. A Tambacounda, la moitié des femmes chômeuses le sont depuis au moins 17 mois.

Tableau n°6.3 : Durée médiane passée dans le chômage par région et sexe

D.C. I	Se	Sexe					
Région	Masculin	Féminin	- Total				
DAKAR	2	5	3				
ZIGUINCHOR	3	5	4				
DIOURBEL	3	5	4				
SAINT-LOUIS	6	12	7				
TAMBACOUNDA	2	17	3				
KAOLACK	3	3	3				
THIES	3	5	3				
LOUGA	1	2	1				
FATICK	2	2	2				
KOLDA	3	5	4				
MATAM	8	10	8				
KAFFRINE	3	2	3				
KEDOUGOU	4	2	4				
SEDHIOU	2	2	2				
SENEGAL	3	5	3				

Conclusion

La structure de la population au chômage révèle une prédominance des 15-34 ans (61,1%). La tranche d'âge la plus touchée par ce phénomène reste les 25-29 ans ; le taux de chômage est de 15,5% chez les hommes et 30,2% chez les femmes pour cette tranche d'âge.

En outre, plus de la moitié (59,9%) des personnes au chômage ont un niveau d'instruction compris entre le cours élémentaire 2^e année (CE2) et le premier cycle du secondaire général (6^e-3^e). Dans les régions de Diourbel (75,8%) et Kaffrine (62,1%) plus de la moitié des personnes au chômage ont le niveau primaire 2 (CE2-CM2). Le phénomène touche aussi 16,3% des personnes ayant un niveau supérieur avec un niveau de chômage de 10,6% pour ceux ayant fait l'enseignement supérieur

général et 5,7% pour ceux ayant un enseignement supérieur technique et professionnel. Par ailleurs, 39,9% des personnes au chômage n'ont aucun diplôme et que ceux ayant le Brevet de Fin d'Etudes Moyennes (BFEM) représentent 13,3%. En outre, la plupart des chômeurs (83,7%) n'ont pas suivi de formation professionnelle ou technique, ou même une formation qualifiante.

Par ailleurs, l'évaluation des canaux de recherche d'emploi a révélé que la principale démarche utilisée par les demandeurs d'emploi reste « les demandes faites à des amis, la famille ou des collègues » (21,8%), suivie de « Candidature à une ou plusieurs annonces d'emploi(s) » (18,0%). Il convient de noter aussi que 30,1% des demandeurs ne font aucune « démarche spécifique » dans la recherche d'emploi.

Les personnes au chômage ont fait en moyenne 11,6 mois dans le chômage et 50% des chômeurs actuels sont dans cette situation depuis au moins 3 mois. L'analyse régionale révèle que les durées de chômage sont plus importantes dans les régions de Matam (22,8), Saint-Louis (15,3), Ziguinchor (14,8%), Kédougou (14,8%), Kaffrine (14,7) et Dakar (13,9).

Chapitre 7 : PARCOURS PROFESSIONNEL ET DYNAMIQUES OBSERVEES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Les dynamiques du marché du travail peuvent être appréhendées à travers sa capacité de création et de destruction des emplois sur une durée déterminée. De même, la mobilité des travailleurs est un aspect important dans cette perspective. L'absence de données longitudinales limite la portée de l'analyse. Néanmoins les aspects liés au parcours professionnel notamment la durée d'occupation du premier emploi, le changement d'activité au cours des 10 dernières années et les motifs de ces changements ont été mesurés durant cette enquête. Il est question dans ce chapitre d'analyser ces questions suivant l'âge des actifs, la catégorie socioprofessionnelle et la branche d'activité.

1. Durée d'occupation du premier emploi et changement d'activité

Les actifs occupés ont fait en moyenne 125,6 mois, soit un peu plus de 10 ans, dans leur premier emploi. Selon le statut dans l'occupation, les employeurs ont le plus duré dans leur premier emploi avec en moyenne une durée de 136,5 mois.

Tableau n°7.1 : Répartition de la durée moyenne (mois) d'occupation du premier emploi selon le statut d'occupation

Catégorie	Durée moyenne (mois)
Employé	114,1
Employeur	136,5
Aide familial	115,5
Ensemble	125,6

Selon le sexe, ce sont les hommes qui ont le plus duré dans leur premier emploi et ceci quelle que soit la catégorie socio professionnelle. La durée moyenne du premier emploi est de 126,8 mois chez les hommes contre 121,9 mois chez les femmes. Pour les employés, on note un écart important entre les hommes et les femmes avec une durée moyenne de 118,9 mois chez les hommes et 86,5 mois chez les femmes.

Tableau n°7.2 : Répartition de la durée moyenne (mois) d'occupation du premier emploi selon le sexe

Catágorio	Se	Sexe				
Catégorie	Masculin	Féminin	Total			
Employé	118,9	86,5	114,1			
Employeur	137,8	133,7	136,5			
Aide familial	112,5	124,4	115,5			
Ensemble	126,8	121,9	125,6			

Source: ANSD, ENES 2015

Le changement d'activité durant la vie professionnelle se révèle ainsi très rare : 6,0% seulement des actifs occupés ont eu à changer d'activité au cours de leur vie professionnelle. Ils sont surtout concentrés chez les employeurs (7,5%), et dans une moindre mesure chez les employés (6,5%).

Tableau n°7.3 : Répartition des occupés selon le changement d'activité et par catégorie socio professionnelle

Changement d'activité au cours de la	Sta	Statut dans l'occupation				
vie professionnelle	Employé	Employeur	Aide familial	Total		
Oui	6,5	7,5	2,8	6,0		
Non	93,5	92,5	97,3	94,0		
Total	100,0	100,0	100,0	100,0		

2. Changement d'activité au cours des dix dernières années

Le changement d'activité au cours d'une vie professionnelle est certes important mais son horizon peut sembler éloigner pour une analyse des dynamiques observées sur le marché du travail à un moment donné. Cette section traite du changement d'activité au cours des 10 dernières années.

Le changement d'activité au cours de ces 10 dernières années est rare au Sénégal. En effet, près de neuf (9) actifs occupés sur 10 (88,8%) n'ont pas eu à changer d'activité au cours des 10 dernières années ; ceux qui ont eu à le faire 1 seule fois durant ces 10 dernières années représentant 8,7%.

Tableau n°7.4 : Répartition (%) des travailleurs (employé, employeurs et aides familiaux) selon le nombre de changement d'activité au cours des dix dernières années

Nombre de changement d'activité au cours des dix dernières années	%
0	88,8
1	8,7
2	1,9
3	0,4
4	0,2
9	0,1
Total	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

Parmi les occupés qui ont eu à changer d'activité au cours des dix dernières années, ceux qui ont changé d'activité une seule fois sont souvent des aides familiaux alors que ceux qui l'on fait deux fois sont concentrés chez les employeurs. Quant à la catégorie « Employé », elle concentre les occupés qui ont eu à changer 3 à 4 fois d'activité pendant ce dix dernières années.

Tableau n°7.5 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon le statut dans l'occupation

Nombre de changement d'activité au	Stat	Statut dans l'occupation					
cours des dix dernières années	Employé	Employeur	Aide familial	Total			
1	76,1	75,1	86,3	77,4			
2	14,3	22,1	8,3	16,7			
3	5,9	0,0	5,5	3,2			
4	3,7	1,0	0,0	1,8			
9	0,0	1,8	0,0	0,8			
Total	100,0	100,0	100,0	100,0			

Selon le sexe, l'analyse montre que pour un changement d'activité la part des hommes (80,4%) l'ayant fait est plus important que pour les femmes (67,5%). Pour deux changements, la proportion de femmes l'ayant réalisé (32,5%) est plus importante que chez les hommes (12,0%). Il est aussi ressorti de l'analyse que les femmes ont au plus fait 2 changements au cours des 10 dernières années.

Tableau n°7.6 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon le sexe

Sexe	Nombre d	Total				
Conc	1	Total				
Masculin	80,4	12,0	4,2	2,4	1,1	100,0
Féminin	67,5	32,5	0,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	77,4	16,7	3,2	1,8	0,8	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

Le changement d'activité est plus important chez les tranches d'âge jeunes. La tranche d'âge la plus concernée reste les 25-34 ans. Ils représentent, en effet, un peu plus du quart (26,7%) de ceux qui ont eu à changer d'activité. Ce résultat est surtout le fait des employés et des aides familiaux. Pour les employeurs, c'est plutôt dans la tranche 35-40 ans que le changement d'activité est plus important et

concerne 14,7%, suivie des tranches 30-34 ans et 40-44 ans avec respectivement 13,3% et 13,0%.

Tableau n°7.7 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon le groupe d'âge

	Sta	tut dans l'occup	ation	
Groupe d'âge	Employés	Employeur	Familiaux	Total
[15-20[13,9	4,0	22,9	12,1
[20-25[16,6	5,9	14,7	11,9
[25-30[15,9	9,9	14,5	13,2
[30-35[14,9	13,3	11,8	13,6
[35-40[11,3	14,7	9,1	12,1
[40-45[9,3	13,0	7,7	10,4
[45-50[5,7	11,3	5,3	7,8
[50-55[5,3	9,6	4,7	6,9
[55-60[4,6	7,0	3,5	5,3
[60-65[1,8	5,9	2,5	3,6
[65-69[0,5	2,6	1,5	1,6
[70-75[0,1	2,0	1,3	1,1
[75-80[0,1	0,5	0,5	0,4
[80-85[0,0	0,1	0,2	0,1
[85-90[0,0	0,2	0,0	0,1
[90-95[0,0	0,0	0,0	0,0
[95 et plus [0,0	0,0	0,0	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

C'est dans la branche « Agriculture, Sylviculture, Pêche » que le changement d'activité au cours des 10 dernières années a été le plus observé (28,5%) et il est surtout noté chez les aides familiaux (89,5%)³. Pour les employeurs et les employés, c'est plutôt dans la branche « Commerce et Réparation d'automobiles et motocycles » que les changements ont été les plus fréquents au cours des 10

-

³ Voir tableau n°A.9 en annexe

dernières années. Ils sont, en effet, 25,7% chez les employeurs et 16,0% chez les employés de cette branche à avoir changé d'activité au cours des 10 derniers années⁴.

3. Motifs du changement d'activité

La principale raison du changement est l'opportunité d'un meilleur emploi (30,4%), suivie de la préoccupation de s'occuper de sa famille (10,6%), de la fin d'un travail temporaire (6,6%), le fait de ne pas être heureux sur le lieu de travail (5,7%) et les raisons de santé (5,2%).

Tableau n°7.8 : Répartition (%) personnes ayant changé d'activité au cours de la vie professionnelle selon la raison

Raison du changement d'activité	%
Parti pour un meilleur emploi	30,4
Congédié/licencié	3,5
Malheureux sur le lieu de travail	5,7
Travail temporaire terminé	6,6
Raison de santé	5,2
Maternité/paternité	0,5
S'occuper de sa famille	10,6
Déménager	0,7
Etudes, formation, apprentissage	1,1
Autres raisons	35,6
Total	100,0

Source: ANSD, ENES 2015

L'analyse du changement d'activité selon la catégorie socioprofessionnelle révèle que c'est chez les « Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche » où le phénomène est plus noté, avec un peu plus du tiers 33,5% des changements. Cette catégorie est suivie de celle du « Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs » qui concentre un peu moins du quart

-

⁴ Idem

(23,8%) des changements. Aucun changement d'activités n'est noté dans la profession militaire. Cette situation d'ensemble est notée chez les employés avec respectivement 35,0% pour la première catégorie et 24,1% pour la seconde. Chez les employeurs tous les changements d'activité ont été notés dans les « Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ».

Tableau n°7.9 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon la profession

Drafaccian	Sta	Statut dans l'occupation						
Profession	Employés	Employés Employeurs Aides Familiau:						
Professions militaires	0,0	0,0	0,0	0,0				
Directeurs, cadres de direction et								
gérants	2,0	0,0	0,0	1,3				
Professions intellectuelles et								
scientifiques	2,5	0,0	0,0	1,7				
Professions intermédiaires	3,4	0,0	0,0	2,3				
Employés de type administratif	24,1	0,0	0,0	16,4				
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	35,0	0,0	0,0	23,8				
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	13,3	0,0	81,2					
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	0,6	100,0	0,0	2,4				
Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de		0.0	0.0	4.4				
l'assemblage	6,5	0,0	0,0	4,4				
Professions élémentaires	12,7	0,0	18,8	14,3				
Total	100,0	100,0	100,0	100,0				

Source: ANSD, ENES 2015

Conclusion

Le parcours professionnel des personnes occupées reste très peu marqué par le changement d'activité. En effet, seuls 6,0% des actifs occupés ont changé d'activité durant leur vie professionnelle. L'ancienneté dans le premier emploi tourne ainsi autour de 125,6 mois en moyenne, soit un peu plus de 10 ans. Les employeurs sont les plus anciens dans leur premier emploi avec une durée moyenne de 136,5 mois.

La durée moyenne d'occupation du premier emploi est de 126,8 mois chez les hommes contre 121,9 mois chez les femmes.

Sur les dix dernières années, un actif occupé sur 10 (88,8%) n'a pas eu à changer d'activité. Les actifs occupés ayant eu à changer d'activité 1 seule fois durant ces 10 dernières années représentent 8,7%. Le changement d'activité au cours des 10 dernières années concerne surtout les tranches d'âge jeunes, notamment le groupe d'âge 25-34 ans avec une part de 26,7% de ceux qui ont eu à changer d'activité. Ce résultat étant surtout le fait des employés et des aides familiaux. Pour les employeurs, c'est plutôt dans la tranche 35-39 ans que le changement d'activité est plus important (14,7%), suivie des 30-34 ans (13,3%) et des 40-44 ans (13,0%).

C'est dans la branche « Agriculture, Sylviculture, Pêche » que le changement d'activité au cours des 10 dernières années a été le plus observé (28,5%) et est surtout noté chez les aides familiaux (89,5%). Pour les employeurs et les employés par contre, c'est plutôt respectivement dans les branches « Autres activités de services n.c.a. » et « Commerce et Réparation d'automobiles et motocycles » que les changements ont été les plus fréquents au cours des 10 dernières années.

La principale raison du changement est l'opportunité d'un meilleur emploi (30,4%), suivie de la préoccupation de s'occuper de sa famille (10,6%), de la fin d'un travail temporaire (6,6%), le fait de ne pas être heureux sur le lieu de travail (5,7%) et les raisons de santé (5,2%).

CONCLUSION GENERALE ET PERSPECTIVES

Ce rapport a traité des questions relatives à l'emploi et aux conditions de vie des travailleurs. Après avoir donné la structuration de la main d'œuvre, ainsi que les conditions d'exercice dans le travail, un focus a été mis sur la population au chômage. Une étude du parcours professionnel, ainsi que les dynamiques observées sur le marché du travail, a été faite.

Il ressort de cette première ENES que le chômage est concentré chez les femmes (22,6%), et dans les autres centres urbains (19,7%). Le niveau d'occupation reste faible quelle que soit la population considérée. Le sous-emploi touche plus du quart des occupés, une demande d'emploi non satisfaite a été notée dans cette population, particulièrement chez les femmes avec 42,4%, et dans les autres centres urbains avec 37,4%. L'emploi salarié demeure faible, seuls 29,7% des employés en bénéficie. Les actifs occupés changent rarement d'activité durant leur vie professionnelle. Seuls 11,2% d'entre eux ont eu à le faire dans les dix dernières années.

Il est important de souligner que la masse d'informations collectées à travers l'enquête, ne peut être analysée de manière exhaustive dans ce rapport. C'est à cet effet, qu'il est envisagé d'entreprendre des analyses approfondies en étroite collaboration avec les membres du comité de pilotage, la communauté académique, les responsables des programmes et projets qui interviennent dans le domaine de l'emploi, la société civile et les principaux utilisateurs. Des thèmes d'analyse approfondie seront définis et validés à l'occasion d'une journée de réflexion qui sera organisée à cet effet.

Comme prévu dans son dispositif, l'ENES va désormais se réaliser trimestriellement. Ce qui permettra de mieux saisir la saisonnalité de l'emploi.

ANNEXE A: QUELQUES TABLEAUX

Tableau n°A.1 : Evolution du taux d'occupation par région

		Taux d'occu	pation
	ESPS-II (1)	ENES (2)	Variation (2) - (1)
Dakar	38,9	43,4	4,5
Ziguinchor	34,4	47,3	12,9
Diourbel	49,0	37,4	-11,6
Saint louis	37,6	28,2	-9,4
Tambacounda	37,4	42,2	4,8
Kaolack	48,8	22,4	-26,4
Thiès	47,5	42,2	-5,3
Louga	44,5	52,5	8,0
Fatick	45,4	39,1	-6,3
Kolda	57,5	48,4	-9,1
Matam	33,7	30,9	-2,8
Kaffrine	65,0	53,2	-11,8
Kédougou	61,4	24,1	-37,3
Sédhiou	49,4	24,4	-25,0
Sénégal	43,8	39,8	-4,0

Tableau n°A.2 : Evolution du taux d'activité par région

		Taux d'act	ivité
	ESPS-II (1)	ENES (2)	Variation (2) - (1)
Dakar	45,2	52,0	6,8
Ziguinchor	37,7	52,0	14,3
Diourbel	59,3	48,8	-10,5
Saint louis	44,3	33,8	-10,5
Tambacounda	40,8	47,0	6,2
Kaolack	51,1	28,8	-22,3
Thiès	50,0	50,5	0,5
Louga	51,5	56,8	5,3
Fatick	49,6	43,3	-6,3
Kolda	59,7	53,2	-6,5
Matam	36,2	36,5	0,3
Kaffrine	67,0	61,0	-6,0
Kédougou	62,7	32,9	-29,8
Sédhiou	51,2	31,7	-19,5
Sénégal	48,8	47,0	-1,8

Tableau n°A.3 : Evolution du taux de chômage par région

		Taux de chô	mage		
	ESPS-II (1)	ENES (2)	Variation (2) - (1)		
Dakar	13,9	16,6	2,7		
Ziguinchor	8,8	8,8	0,0		
Diourbel	17,5	23,2	5,7		
Saint louis	15,2	16,3	1,1		
Tambacounda	8,3	10,0	1,7		
Kaolack	4,5	21,2	16,7		
Thiès	4,9	16,2	11,3		
Louga	13,6	7,5	-6,1		
Fatick	8,5	9,5	1,0		
Kolda	3,8	8,2	4,4		
Matam	6,8	14,5	7,7		
Kaffrine	3,0	12,8	9,8		
Kédougou	2,0	26,3	24,3		
Sédhiou	3,6	23,1	19,5		
Sénégal	10,2	15,3	5,1		

Tableau $n^{\circ}A.4$: Répartition des avantages sociaux et ceux liés à la sécurité reçus par les employés

	Avar	ntage social	reçu	
	Oui	Non	NSP	Total
Transport ou indemnité de transport	16,3	76,1	7,6	100,0
Subvention de repas	21,9	70,7	7,4	100,0
Congés payés annuels (vacances)	18,3	74,0	7,7	100,0
Congés de maladie rémunérés	17,0	74,8	8,2	100,0
Retraite/assurance vieillesse	15,9	75,4	8,7	100,0
Indemnités de licenciement/fin de service	9,7	78,0	12,3	100,0
Paiement des heures supplémentaires	11,5	79,4	9,1	100,0
Assurance-maladie	14,4	77,0	8,6	100,0
Prime de rendement (de performance)	9,1	80,6	10,3	100,0
Cotisations de sécurité sociale	15,8	74,9	9,3	100,0
Cours de formation	9,0	82,1	8,9	100,0
Sécurité au travail/équipements ou vêtements de protection	11,8	79,9	8,3	100,0
Structures de garde des enfants	2,1	89,1	8,8	100,0
Congé de maternité/paternité	11,9	79,9	8,2	100,0
Assurance d'accident de travail	13,1	77,6	9,3	100,0
Prestations familiales	10,6	79,1	10,3	100,0

Tableau n°A.5 : Répartition (%) des employeurs et indépendants selon la recherche d'un emploi supplémentaire au cours des 4 derniers semaines par région

REGION	Recherche d'un em pour diversifier	Total	
	Oui		
DAKAR	5,7	94,3	100,0
ZIGUINCHOR	4,2	95,8	100,0
DIOURBEL	2,5	97,5	100,0
SAINT-LOUIS	7,6	92,4	100,0
TAMBACOUNDA	1,2	98,8	100,0
KAOLACK	12,0	88,0	100,0
THIES	2,5	97,5	100,0
LOUGA	4,1	95,9	100,0
FATICK	3,2	96,8	100,0
KOLDA	7,4	92,6	100,0
MATAM	4,5	95,5	100,0
KAFFRINE	3,4	96,6	100,0
KEDOUGOU	7,0	93,0	100,0
SEDHIOU	1,3	98,7	100,0
SENEGAL	4,5	95,5	100,0

Tableau n°A.6 : Répartition (%) des aides familiaux par région selon la CSP

		Catégorie socio professionnelle (CSP)									
REGION	Professions militaires	Directeurs, cadres de direction et gérants	Professions intellectuelles et scientifiques	Professions intermédiaires	Employés de type administratif	Personnel des services directs aux particuliers, commeerçants et vendeurs	Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	Conducteurs d'installations et de machines et ouvriers de l'assemblage	Professions élémentaires	Total
DAKAR	0,0	0,0	3,3	6,6	0,0	48,1	25,1	0,7	3,3	12,9	100,0
ZIGUINCHOR	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3,4	86,2	0,4	0,4	9,6	100,0
DIOURBEL	0,0	1,5	1,5	0,0	0,0	1,8	88,3	3,3	0,0	3,6	100,0
SAINT-LOUIS	0,6	0,0	2,2	1,7	0,0	7,5	66,9	0,0	0,0	21,1	100,0
TAMBACOUNDA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,8	65,5	1,8	0,0	31,9	100,0
KAOLACK	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,4	85,7	3,1	0,0	9,8	100,0
THIES	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,4	93,2	0,9	0,0	3,5	100,0
LOUGA	0,0	0,3	2,5	0,0	0,3	1,6	81,4	0,6	0,3	13,2	100,0
FATICK	0,0	0,0	0,5	0,1	0,0	8,4	31,5	2,7	0,8	56,0	100,0
KOLDA	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	1,1	85,5	0,6	0,1	12,4	100,0
MATAM	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	18,6	48,6	0,0	0,0	31,9	100,0
KAFFRINE	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,2	96,9	1,0	0,0	1,7	100,0
KEDOUGOU	0,0	0,2	0,6	0,4	0,0	6,4	26,9	0,6	0,3	64,7	100,0
SEDHIOU	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	9,4	0,5	0,0	89,5	100,0
SENEGAL Source : ANSD EN	0,0	0,1	0,6	0,3	0,1	3,9	72,6	1,1	0,3	21,1	100,0

Tableau $n^{\circ}A.7$: Répartition des chômeurs selon le mode de recherche d'emploi par région

	Démarche entreprise pour la recherche d'un emploi													
REGION	Pas de démarche spécifique	Inscription dans une structure pour l'emploi	Candidature à une ou plusieurs annonces d'emploi(s)	Candidature spontanée auprès d'usines, de fermes, de marchés, de magasins ou autres	Participation à un test ou un entretien d'embauche	Demande à des amis, de la famille, des collègues	Attente dans la rue pour être recruté pour un travail informel	de chercher du travail ou de créer ma propre entreprise	Recherche de local et d'équipement pour créer ma propre entreprise ou ferme	Essai d'obtention d'un permis ou d'une licence pour commencer ma propre entreprise	Participation à un Forum/Salon de l'emploi	Consultation des offres publiées sur les médias	Autres	Total
DAKAR	16,1	0,0	24,5	23,3	0,8	27,3	2,6	0,8	0,0	0,0	0,0	3,2	1,6	100,0
ZIGUINCHOR	14,7	1,5	19,3	13,1	0,0	32,4	10,4	4,5	0,0	0,0	0,0	2,9	1,3	100,0
DIOURBEL	48,3	4,3	5,5	8,2	0,0	7,9	8,9	0,5	0,0	0,0	0,0	0,5	16,0	100,0
SAINT-LOUIS	68,0	2,9	15,4	7,1	0,0	2,3	0,0	0,7	0,0	0,0	2,1	1,5	0,0	100,0
TAMBACOUNDA	14,9	5,1	20,5	7,7	2,5	39,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,7	100,0
KAOLACK	41,3	0,9	12,3	7,2	1,0	8,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	28,1	100,0
THIES	27,1	0,0	21,9	12,1	4,9	21,8	7,4	0,0	2,4	0,0	0,0	0,0	2,4	100,0
LOUGA	48,5	7,0	12,0	1,1	0,0	11,1	1,1	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	18,0	100,0
FATICK	27,6	5,4	8,7	2,9	9,8	27,0	6,0	1,5	1,5	0,0	0,0	1,5	8,3	100,0
KOLDA	31,9	0,9	6,8	0,9	0,0	49,2	0,0	0,8	0,0	2,6	0,0	2,6	4,4	100,0
MATAM	39,9	4,8	5,9	20,5	0,0	26,4	0,0	0,5	0,5	0,0	0,0	0,0	1,5	100,0
KAFFRINE	50,7	1,7	6,8	14,6	0,0	8,2	7,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10,2	100,0
KEDOUGOU	26,5	1,1	6,7	5,7	0,0	21,6	2,3	0,0	0,0	0,0	2,3	0,0	33,9	100,0
SEDHIOU	31,8	9,6	10,0	5,2	9,5	21,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,2	100,0
SENEGAL	30,1	1,5	18,0	14,9	1,0	21,8	3,1	0,8	0,2	0,1	0,2	2,1	6,3	100,0

Tableau $n^{\circ}A.8$: Durée moyenne passée dans le chômage par région et sexe

D.C.	S	Sexe		
Région	Masculin	Féminin	Total	
DAKAR	11,7	16,5	13,9	
ZIGUINCHOR	13,6	16,9	14,8	
DIOURBEL	7,7	7,6	7,6	
SAINT-LOUIS	14,3	17,0	15,3	
TAMBACOUNDA	6,8	26,0	13,1	
KAOLACK	5,4	4,9	5,2	
THIES	5,0	7,8	6,0	
LOUGA	3,1	6,4	5,0	
FATICK	4,1	2,9	3,8	
KOLDA	8,2	7,2	7,7	
MATAM	24,0	17,8	22,8	
KAFFRINE	17,4	11,9	14,7	
KEDOUGOU	13,9	18,5	14,8	
SEDHIOU	6,7	15,4	8,5	
SENEGAL	10,5	13,1	11,6	

Tableau n°A.9 : Répartition (%) du changement d'activité au cours des dix dernières années selon la branche d'activités

Branches d'Activités	Employés	Employeur	Familiaux	Total
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE	12,5	18,6	89,5	28,5
ACTIVITÉS EXTRACTIVES	0,0	1,3	0,0	0,6
ACTIVITES DE FABRICATION	2,4	8,1	0,0	4,5
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITE ET DE GAZ	3,8	1,6	0,0	2,2
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSTRUCTION	5,3	12,1	0,0	7,4
COMMERCE ET RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET MOTOCYCLES	16,0	25,7	0,0	17,5
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	12,7	12,8	0,0	10,5
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	1,2	10,0	0,0	4,9
INFORMATION ET COMMUNICATION	2,1	0,0	0,0	0,8
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	0,0	1,6	0,0	0,7
ACTIVITES IMMOBILIERES	0,0	3,4	0,0	1,5
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	0,0	0,0	0,0	0,0
ACTIVITES DE SERVICE DE SOUTIEN ET DE BUREAU	1,2	1,9	0,0	1,3
ENSEIGNEMENT	0,6	0,0	0,0	0,3
ACTIVITÉS POUR LA SANTÉ HUMAINE ET L'ACTION SOCIALE	2,5	0,0	0,0	1,0
AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES N.C.A	35,5	1,6	0,0	14,5
ACTIVITÉS SPECIALES DES MÉNAGES	2,8	1,4	10,5	3,5
ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS EXTRATERRITORIALES	1,3	0,0	0,0	0,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

ANNEXE B : ESTIMATIONS DES INTERVALLES DE CONFIANCE POUR LES INDICATEURS CLES DE L'EMPLOI

Tableau n°B.1 : Estimation des intervalles de confiance pour le taux d'activité du moment⁵

		Intervalle de confi		de confiance	
Région	Obs	Mean	Std. Err.	$mean - \frac{1,96x\sigma}{\sqrt{n}}$	$mean + \frac{1,96x\sigma}{\sqrt{n}}$
Dakar	2 646	0,5197371	0,0097145	0,5006884	0,5387858
Ziguinchor	2 241	0,5196578	0,0105563	0,4989567	0,5403589
Diourbel	3 112	0,4875724	0,0089616	0,4700011	0,5051437
Saint louis	2 553	0,3384883	0,009367	0,3201206	0,356856
Tambacounda	2 085	0,4698478	0,0109328	0,4484075	0,4912881
Kaolack	2 764	0,2875148	0,0086105	0,2706312	0,3043984
Thiès	2 918	0,5045408	0,0092573	0,4863893	0,5226923
Louga	2 902	0,5681689	0,0091965	0,5501366	0,5862012
Fatick	2 789	0,4328093	0,0093835	0,4144099	0,4512087
Kolda	1 996	0,5320123	0,0111714	0,5101035	0,5539211
Matam	2 421	0,3648499	0,0097856	0,3456609	0,3840389
Kaffrine	2 725	0,6103652	0,0093437	0,5920437	0,6286867
Kédougou	2 035	0,3293377	0,0104207	0,3089013	0,3497741
Sédhiou	3 269	0,3168167	0,0081383	0,3008601	0,3327733
Sénégal	36 456	0,4702804	0,0026141	0,4651567	0,4754041

Source: ANSD, ENES 2015

⁵ Les données de ce tableau sont provisoires. Les intervalles de confiance sont calculés avec un risque d'erreur de 5%.

Tableau $n^{\circ}B.2$: Estimation des intervalles de confiance pour le taux d'occupation du moment⁶

		Intervalle de d		de confiance	
Région	Obs	Mean	Std. Err.	$mean - \frac{1,96x\sigma}{\sqrt{n}}$	$mean + \frac{1,96x\sigma}{\sqrt{n}}$
Dakar	2 646	0,4335353	0,0096358	0,4146409	0,4524297
Ziguinchor	2 241	0,4727472	0,0105487	0,4520609	0,4934335
Diourbel	3 112	0,3738761	0,0086745	0,3568678	0,3908844
Saint louis	2 553	0,2817904	0,0089053	0,2643281	0,2992527
Tambacounda	2 085	0,4222502	0,0108195	0,4010321	0,4434683
Kaolack	2 764	0,2235286	0,0079257	0,2079877	0,2390695
Thiès	2 918	0,4224677	0,0091457	0,404535	0,4404004
Louga	2 902	0,5253112	0,0092713	0,5071323	0,5434901
Fatick	2 789	0,3910339	0,0092418	0,3729124	0,4091554
Kolda	1 996	0,4842558	0,0111888	0,4623129	0,5061987
Matam	2 421	0,3092348	0,0093951	0,2908115	0,3276581
Kaffrine	2 725	0,5323403	0,00956	0,5135948	0,5510858
Kédougou	2 035	0,2408625	0,0094813	0,2222684	0,2594566
Sédhiou	3 269	0,2435387	0,0075082	0,2288174	0,25826
Sénégal	36 456	0,3977018	0,0025633	0,3926776	0,402726

_

⁶ Les données de ce tableau sont provisoires. Les intervalles de confiance sont calculés avec un risque d'erreur de 5%.

Tableau n°B.3 : Estimation des intervalles de confiance pour le taux de chômage du moment^7

				Intervalle	de confiance
Région	Obs	Mean	Mean Std. Err.	$mean - \frac{1,96x\sigma}{\sqrt{n}}$	$mean + \frac{1,96x\sigma}{\sqrt{n}}$
Dakar	1 364	0,1660319	0,0100791	0,1462596	0,1858042
Ziguinchor	1 078	0,0879755	0,0086313	0,0710394	0,1049116
Diourbel	1 462	0,2317385	0,011039	0,2100846	0,2533924
Saint louis	881	0,1630118	0,0124517	0,1385733	0,1874503
Tambacounda	1 034	0,0998735	0,0093288	0,0815679	0,1181791
Kaolack	836	0,2117655	0,0141388	0,1840138	0,2395172
Thiès	1 412	0,1621068	0,0098114	0,1428603	0,1813533
Louga	1 547	0,0754312	0,0067165	0,0622569	0,0886055
Fatick	1 379	0,0951948	0,0079061	0,0796856	0,110704
Kolda	1 044	0,081989	0,0084949	0,0653199	0,0986581
Matam	568	0,1451583	0,0147935	0,1161015	0,1742151
Kaffrine	1 431	0,1280831	0,0088372	0,1107478	0,1454184
Kédougou	651	0,2625688	0,0172594	0,2286779	0,2964597
Sédhiou	1 051	0,2312946	0,0130127	0,2057607	0,2568285
Sénégal	15 738	0,1525092	0,0028659	0,1468918	0,1581266

 7 Les données de ce tableau sont provisoires. Les intervalles de confiance sont calculés avec un risque d'erreur de 5%.

ANNEXEC: LISTE DES AGENTS DE COLLECTE

Région	NOM	Prénoms	Statut
	COLY	Issa	Chef d'équipe
	FAYE	Soudou	Chef d'équipe
	SAR	Ousmane	Chef d'équipe
	BA	Adama	Enquêteur
	KANDJI	Mor	Enquêteur
Dakor	MANTA	Oswald Robert B.	Enquêteur
Dakar	NDIONE	Mbaye	Enquêteur
	NIANE	Serigne Mbacké	Enquêteur
	SENE	Seyni Diagne	Enquêteur
	YADE	Bécaye Gueye	Enquêteur
	SAMB	Amina	Enquêtrice
	YADE	Fatoumata	Enquêtrice
	NDIAYE	Ahmadou Khadim	Chef d'équipe
	THIAM	Becaye	Chef d'équipe
	DIALLO	Youssou	Enquêteur
Dia unha l	DIENG	Elimane	Enquêteur
Diourbel	KANE	El Hadji Babacar	Enquêteur
	SENE	Aliou	Enquêteur
	SENE	Serigne Saliou	Enquêteur
	DIOUF	Awa	Enquêtrice
	DIOUF	Fatou	Chef d'équipe
	NDIAYE	Philippe Mody	Chef d'équipe
	DIOUF	Mademba Youssoupha	Enquêteur
Fatial	DIOUF	Luc	Enquêteur
Fatick	GAYE	Sidy	Enquêteur
	NIASS	Moustapha	Enquêteur
	FAYE	Anna Coumba	Enquêtrice
	SEYDI	Adama	Enquêtrice
	CISSE	Mapenda	Chef d'équipe
	NDAO	Seynabou	Chef d'équipe
	BA	Abdou	Enquêteur
V office a	COULIBALY	Maham Sidy	Enquêteur
Kaffrine	MBALLO	Baté	Enquêteur
	MBAYE	Mamadou Diallo	Enquêteur
	NDIMBELANE	Demba	Enquêteur
-	VILANE	Aida Fall	Enquêtrice

Région	NOM	Prénoms	Statut
	DRAME	Samba	Chef d'équipe
	SAKHO	Ibrahima	Chef d'équipe
	BA	El Hadji Samba	Enquêteur
l/ o o lo o l	CISSE	Maguette	Enquêtrice
Kaolack	DRAME	Diéne	Enquêteur
	GUEYE	Cheikh Ahmadou Bamba	Enquêteur
	GUEYE	El Hadji Omar	Enquêteur
	NDIAYE	Mouhamadou Moustapha	Enquêteur
	DIALLO	Kalidou	Chef d'équipe
	DIOP	Mor	Chef d'équipe
	BONANG	Louise Taky	Enquêtrice
l/ á dougou	DIALLO	Doura	Enquêtrice
Kédougou	DIALLO	Ousmane	Enquêteur
	DANFAKHA	Awa	Enquêtrice
	DRAME	Doudou Dione	Enquêteur
	SAMOURA	Bintou Sira	Enquêtrice
	FALL	Papa Ali	Chef d'équipe
	SABALY	Mamoudou	Chef d'équipe
	BA	Yaya	Enquêteur
I/ oldo	BALDE	Alassane	Enquêteur
Kolda	BALDE	Moustapha	Enquêteur
	SALL	El Hadj Ibrahima	Enquêteur
	SEYDI	Mamadou	Enquêteur
	SYLLA	Oumou	enquêtrice
	SECK	Papa Ousseynou	Chef d'équipe
	SOW	Mamadou	Chef d'équipe
	DIAW	Fanta Chimère	Enquêtrice
	DIOUM	Galaye	Enquêteur
Louga	MBAYE	Cheikh Mbacké	Enquêteur
	NIANG	Amadou	Enquêteur
	SARR	Khadim	Enquêteur
	TOP	Magatte	Enquêteur

Région	NOM	Prénoms	Statut
	DIENG	Modou Bara	Chef d'équipe
	NDAO	Papa Demba	Chef d'équipe
	DIALLO	Thierno Saidou Nourou	Enquêteur
Matam	DIOP	Bousso	Enquêteur
Matam	DIOP	Pape Amadou	Enquêteur
	KANE	Siré Mamadou	Enquêteur
	MALL	Rouguiyatou	Enquêtrice
	SY	Aminata	Enquêtrice
	DIOP	Sira	Chef d'équipe
	WADE	Dieynaba	Chef d'équipe
	BEYE	Ndiaga	Enquêteur
Cointlouis	DIOP	Cheikh A. K. Dieylani	Enquêteur
Saint Louis	GUEYE	Cheikh Ahmadou Bamba	Enquêteur
	GUEYE	Cheikh	Enquêteur
	NIANG	Samba	Enquêteur
	YADE	Marame	Enquêtrice
	DIATTA	Ansou Findal	Chef d'équipe
	NDOUR	Pierre	Chef d'équipe
	BANDIAKY	Clémentine	Enquêtrice
Cádhia	KHOUREICHY	Nana Khadidiatou	Enquêtrice
Sédhiou	KOMA	Mamadou Lamine	Enquêteur
	SANE	Sidy Lamine	Enquêteur
	SOW	Babacar	Enquêteur
	SY	Pape Demba	Enquêteur
	KEITA	Insa	Chef d'équipe
	THIONGANE	Mansour	Chef d'équipe
.	CISS	Joseph	Enquêteur
	CISSOKHO	Samba	Enquêteur
Tambacounda	DIALLO	Mamadou Aliou	Enquêteur
	NDIAYE	Adama	Enquêteur
	SALL	Abdoulaye	Enquêteur
	SONKO	Ousseynou	Enquêteur

Région	NOM	Prénoms	Statut
	KANE	Ndeye Sokhna	Chef d'équipe
	NDOYE	Khady Diattou	Chef d'équipe
	DIOP	Ndeye Nogoye	Enquêteur
This -	DIOP	Mame Sangone	Enquêteur
Thiès	DIOUF	Madiaw	Enquêteur
	SARR	Absa	Enquêtrice
	SECK	Massamba Souleymane	Enquêteur
	SENE	Abdou Mbodj	Enquêteur
	COLY	Sécou	Chef d'équipe
	DIATTA	Bernard Mandiou	Chef d'équipe
	ASSINE	Paulette	Enquêtrice
7i ay yinahar	BADJI	Gérard	Enquêteur
Ziguinchor	DEMBA	Louis Kintin	Enquêteur
	DIEME	Bassirou	Enquêteur
	MINKILANE	Michel Dekeuchany	Enquêteur
	THIOR	Mamadou	Enquêteur